

T2137-487-8,00 F



le monde

P. 5 à 8 DOSSIER  
ARMÉE/ÉCOLE

ISSN 0026-9433

# heβδο Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 487 JEUDI 12 MAI 1983 8,00 F

## RADIO LIBERTAIRE INTERDITE PAR LE POUVOIR



F° P. 2520

## FÊTE ANARCHISTE A AMIENS

Les 25 et 26 juin aura lieu la fête annuelle du groupe anarchiste d'Amiens (FA). Pendant ces deux journées, se succéderont musique, films, théâtre, animation. Comme les précédentes, cette fête se déroulera en plein air dans le parc du château de Moutières. Tous ceux qui sont intéressés pour y participer peuvent nous contacter.

Boîte postale n° 7, 80330 Longueau. Le programme complet paraîtra ultérieurement

**PAS UN SOU,  
PAS UN HOMME,  
PAS 1<sup>H</sup> DE TRAVAIL  
POUR LA GUERRE!**



Pour notre survie,  
et notre émancipation,  
luttons contre la militarisation

**FÉDÉRATION ANARCHISTE**  
145, rue Amelot 75011 PARIS Tél 805 34 08

Affiche éditée par le groupe Sacco-Vanzetti de la FA. Prix : 5 F l'unité (en soutien au groupe éditeur), 0,85 F à partir de 10 exemplaires. Format : 90 x 64.



Brochure éditée par le groupe Sacco-Vanzetti de la Fédération anarchiste pour le centenaire de Karl Marx. Prix : 15 F.

## PERMANENCES DES GROUPES F.A.

Groupe de Caen : permanences et table de presse le vendredi, de 11 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire B de Caen.  
Groupe « Albert Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du CEAC, au 1 bis, rue Gramat, le samedi de 15 h à 18 h 30.

Groupe du Morbihan : permanences tous les vendredis de 19 h à 21 h, à la bibliothèque de la rue du Château, à Auray.

Liaison Bas-Rhin : permanence chaque vendredi, de 11 h 30 à 13 h, au cours de la tenue de la table de presse, au Restaurant universitaire « Paul Appel », à Strasbourg et le dernier jeudi du mois, à partir de 20 h, au CARDEK, 13, rue du Général-Zimmer, à Strasbourg.

Liaison FA de Guingamp : permanence au local du CES, au centre culturel de Pors Anguen, les deuxième et quatrième mercredis du mois, de 20 h à 21 h.

Groupe de Noyon : permanence le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, sous-sol de la mairie de Noyon, de 20 h 30 à 22 h 30 environ.

Groupe Michel Bakounine : permanence tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n° 2, 2, rue Tréville, 17300 Rochefort.

Groupe Région toulonnaise : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au centre d'étude et de culture libertaire, cercle J. Rostand, rue Montebello, Toulon.

Groupe de Rennes : le mardi à partir de 20 h à la MJC La Paillette.

Permanences FA d'Angers : tous les vendredis de 17 à 19 h, à la Librairie La Tête en Bas, 17, rue des Poëliers à Angers.

Groupe de Marseille : le samedi de 14 à 17 h, 3 rue de la Fontaine de Caylus, 13002 Marseille.

Groupe du Havre, Jules Durand/L'entraide : Pour tout contact, écrire à ADIR, 53, rue Jules Tellier (en face du parking Franklin), 76600 Le Havre.

Groupe du 11<sup>e</sup> : permanence à Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris, tous les mardis de 10 à 15 h.

Groupe d'Amiens : permanence tous les mardis de 19 à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens. Germinat c/o BP 7, 80330 Longueau.

Groupe Nestor Makhno de Saint-Etienne : tous les mardis à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-L.P. Bourse du Travail, cours Victor Hugo à Saint-Etienne.

Groupe « Soleil noir » de Cadillac : tous les samedis de 14 à 19 h, 26, rue de Brunne à Cadillac (salle de l'ancien CES).

Groupe Eugène Varlin : petite salle du patronage laïc, 72, avenue Félix Faure, (15<sup>e</sup>), métro boucicaud, tous les mercredis de 19 à 20 h.

Groupe « les temps nouveaux » de Brest : permanence le 3<sup>e</sup> samedi du mois, de 10 h à 12 h, au Centre social de Pen Ar Greach, rue du professeur Chrétien.

Groupe Fresnes-Antony : le samedi de 10 à 19 h et le dimanche de 10 à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 668.48.58.

Liaison Blois : permanences le jeudi de 18 à 22 h, 24, rue Jean de la Fontaine, apt 57, Blois — 74.26.02.

Groupe d'Anizy-le-Château : permanence les lundis, de 19 à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon (tél. : (23) 80.17.09).

Groupe Sébastien Faure de Bordeaux : le mercredi de 18 à 19 h et le samedi de 14 à 17 h, en son local, 7, rue du Muguet à Bordeaux.

Groupe Voline : 26, rue Piat, Paris 20<sup>e</sup>. Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, de 19 à 20 h 30, et samedi sur rendez-vous.

Groupe Proudhon de Besançon : 77, rue Battant, les mercredis et samedis de 16 h à 19 h.

Groupe d'Aubenas : de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

Groupe Louise-Michel : permanence le lundi, de 18 h 30 à 20 h, au 10, rue Robert Planquette, Paris-18<sup>e</sup>.

Groupe de Beauvais : permanence le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 19 h à 21 h, salle de la Tour, Soie Fauban, 60000 Beauvais.

Liaison d'Alx-en-Provence : permanence tous les mercredis, de 14 à 17 h, dans le hall de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

Liaison Brunoy : permanence au Foyer social : 4, allée de Guyenne, entrée côté caves (en face du gymnase), Hautes-Mardelles, le jeudi de 19 h à 20 h.

Groupe de Lille : tous les mercredis (excepté pendant les vacances) dans le hall de l'université de Lille III, de 11 h 45 à 13 h 45, à Villeneuve-d'Ascq ; tous les premiers samedis du mois, de 15 h à 17 h, au 23 bis, rue de Fontenoy, à Lille (tél. : (20) 53.85.23).

Liaison de Lyon : permanence les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois, de 20 h à 21 h 30, au 13, rue Pierre-Blanc, à Lyon.

## COMMUNIQUÉS

• En vue d'une rencontre des libertaires du Puy-de-Dôme et de l'Allier au mois de juin, nous demandons aux lecteurs du ML et aux sympathisants du groupe de Moulins d'écrire soit aux RI soit à l'Association pour une culture libertaire, BP 49, 03400 Izureau.

• Le groupe de Versailles invite tous ses sympathisants à une réunion, le vendredi 3 mai, à la mairie de Versailles, salle Vauchel, à 20 h 30. Deux thèmes y seront abordés : le protocole d'accord Henu/Savary et Radio-Libertaire.

• Un comité de lutte pour l'abrogation du protocole d'accord Henu/Savary est en voie de constitution à Angoulême. Pour tout contact, écrire aux RI qui transmettront.

• Un groupe est en formation au Puy (43 Haute-Loire). Les libertaires de la région intéressés peuvent écrire aux RI qui transmettront.

• Vous habitez Chelles, Neuilly-sur-Marne, Gagny ou ses environs. Vous désirez connaître les propositions anarchistes, participer à la lutte pour l'abrogation du protocole d'accord Henu/Savary ou encore être informé sur Radio-Libertaire : prenez contact avec le groupe Sacco-Vanzetti. Pour tout contact : P. Bedos, BP 44, 93330 Neuilly-sur-Marne. Vous pouvez également nous rencontrer chaque dimanche, de 10 h à 12 h, à l'entrée principale du marché de Chelles.

• Pour engager un combat quotidien. Afin d'instaurer les fondements de notre organisation à Nice. Si le fédéralisme et la lutte contre l'Etat sont tes projets, n'hésite pas à prendre contact avec les RI qui transmettront.

• Le groupe E. Pouget (vallée de Chevreuse) organise, tous les premiers mardis de chaque mois, un exposé-débat pour ses sympathisants. Ces réunions se dérouleront à l'Orangerie du château de la Pacaterie, 11, rue Charles de Gaulle, à Orsay. Réunion-débat le 7 juin sur l'individualisme, l'anarcho-syndicalisme et le communisme libertaire.

• Un groupe est en formation à Gray (70 - Haute-Saône). Les libertaires de la région intéressés pour travailler avec lui peuvent écrire aux RI qui transmettront.



Pour soutenir le Monde libertaire tout en le faisant connaître, le groupe Albert Libertad de la Fédération anarchiste a édité un autocollant (une couleur), disponible à la librairie du Monde libertaire. Prix : 1 F l'unité ; 0,40 F à partir de 10 exemplaires.

Rédaction-Administration  
145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>  
Directeur de publication  
Maurice Joyeux  
Commission paritaire n° 55 635  
Imprimerie « Les Marchés de France »  
44, rue de l'Ermitage, Paris 20<sup>e</sup>  
Dépôt légal 44 149 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 - Publi Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse

## ROCHEFORT

Le jeudi 19 mai, à 21 h, maison des syndicats 2, rue Tréville, le groupe Michel Bakounine organise une réunion-débat sur le thème : *Les Anarchistes et l'alternative*. Lors de cette réunion, un montage audiovisuel sur l'Espagne libertaire vous sera présenté.

## ROCHEFORT

Le jeudi 2 juin, à 21 h, maison des syndicats, 2, rue Tréville, le groupe Michel Bakounine organise une réunion publique sur le thème : *Non aux accords Henu/Savary, non à la symbiose armée-éducation, non à la militarisation*.

## AUBENAS

Dans le cadre de la lutte contre le protocole Henu/Savary, le groupe FA d'Aubenas et la Fédération ardéchoise de la Libre Pensée organisent une réunion publique le jeudi 19 mai, à 21 h, salle Marcel-Gimond, à Aubenas. Seront abordés le contenu du protocole et les possibilités de lutte pour son abrogation. Table de presse.

Permanence des Relations Intérieures : le samedi, de 14 h 30 à 18 h, au 145, rue Amelot, Paris-11<sup>e</sup> (m° République), tél. : 805.34.08.

## BESANÇON

Le groupe de Besançon de la FA organise une semaine libertaire, du lundi 16 mai au samedi 21 mai. A programme :

- lundi 16 mai : projection de *L'Homme de fer* de Wajda, suivie d'une discussion animée par Alexandre Skirda, à l'amphithéâtre Donzellot, fac de lettres, à 20 h 30 ;

- mardi 17 mai : débat sur le thème : *Syndicalisme et dissidence dans les pays de l'Est*, avec la participation d'Alexandre Skirda, salle Battant, à 20 h 30 ;

- mercredi 18 mai : *L'Anarchisme dans la bande dessinée*, avec Yves Frémion, salle Proudhon, à 20 h 30. Exposition et vente de BD à partir de 18 h ;

- samedi 21 mai : discussion sur le thème : *Ni gauche ni droite, l'alternative anarchiste*. Ce meeting sera suivi d'un spectacle, avec le chanteur libertaire Serge Utge-Royo, à la petite salle du Kursaal, à 21 h.

## MARSEILLE

Le jeudi 12 mai, à 21 h, le groupe libertaire de Marseille organise un débat sur : *Nestor Makhno et la révolution russe*, en son local : 3, rue Fontaine de Caylus. Avec la présence d'Alexandre Skirda qui présentera son livre (au prix de souscription de 80 F).

Le numéro 9 de *L'Agitateur*, journal du groupe anarchiste d'Aubenas, est paru. On peut se le procurer à la librairie du Monde libertaire à l'adresse suivante : CES, BP n° 1, 07530 Antraigues. Le numéro : 3 F. CCP 24 11 77 X Lyon.

## sommaire

PAGE 2  
Activités des groupes FA

PAGE 3  
En bref

Editorial

Le 1<sup>er</sup> Mai à la Vernède

Radio-Libertaire

PAGE 4  
Savary, ça varie peu

La laïcité en danger

Les assureurs prennent des risques

PAGES 5, 6, 7 et 8  
Dossier protocole d'accord Armée/Ecole

PAGE 9  
Informations internationales

PAGE 10  
Aux éducateurs du peuple

« Haine comme normal »

Les travaux du photographe Dlubak

PAGE 11  
Notes de lecture

Cinéma

Spectacles

Radio-Libertaire

PAGE 12  
un cheval, une alouette...

D'un 1<sup>er</sup> Mai à l'autre

**Abonnez vous !**

**LE MONDE LIBERTAIRE**  
Rédaction-Administration  
145, rue Amelot 75011 Paris  
Tél. 805-34-08

TARIF

	France	Sous plus fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
à retourner 145, rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
N : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
à partir du N : \_\_\_\_\_ (inclus) Poys : \_\_\_\_\_

Abonnement  Réabonnement  Abonnement de soutien  
Règlement (à joindre au bulletin)

Chèque postal  Chèque bancaire  Mandat-lettre  
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

## en bref...en bref...

• Le Comité d'action prisonniers/justice (CAPJ) organise du 17 au 20 juin 83 les Assises de la défense libre. Au programme : tout ce qui touche au combat judiciaire, à la défense libre, à la divulgation du secret de l'instruction, etc. Ces assises se tiendront au château de Ligoure, à 15 kilomètres de Limoges. Si vous désirez recevoir les circulaires d'informations, de débats et d'études concernant les journées de Ligoure, faites parvenir 100 F au CAPJ, 15, allée Anne de Beaujeu, Paris-19<sup>e</sup> (tél. : 205.12.45). Pour les inscriptions, s'adresser au CLARES, BP 111, 87003 Limoges.

• Le 22 avril au soir, un commando se réclamant d'Autonomie offensive combattante a totalement saccagé à coups de haches et de barres de fer un pavillon situé au 19, rue Léon-Giraud, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cet endroit accueillait une association (« Giraud phare ») chargée d'ouvrir sur le quartier un lieu culturel d'échange et de rencontre. La police, appelée cinq fois par téléphone, a refusé catégoriquement d'intervenir (étrange, non ?) Pour tout renseignement : Association de création artistique, 2, rue des Goncourt, Paris-11<sup>e</sup>.

• Les 21 et 22 mai 83 se déroulera une fête antinucléaire à Chooz, dans les Ardennes. Avec la présence du : GAM, de Patrick Abrial, Stéphane Stéphanski... Vingt francs par jour ou trente francs pour les deux jours.

• Thierry Dubuisson, inouïs à l'ONF, passera en procès le 20 mai au tribunal de Cahors à 14 h. Afin de le soutenir, un gala a eu lieu le mardi 10 mai à Figeac, où la liaison du Lot de la Fédération anarchiste a tenu un stand sur le thème de l'armée. Face à la répression qui s'abat contre tous ceux qui refusent de se plier à l'ordre militaire, même sous sa forme déguisée de service civil, il importe à chacun de montrer sa solidarité et d'assister au procès.

• A l'initiative du groupe de Dijon de la Fédération anarchiste, un collectif d'opposition au protocole d'accord Henu/Savary s'est constitué à Dijon. Pour le contacter : Collectif dijonnais d'opposition à l'accord armée-école, GREL, BP 1493, 21053 Dijon Cedex.

## NON A L'EXTRADITION DE FORTES

La cour de cassation italienne serait favorable à l'extradition de Jesus Fortes, poursuivi comme ayant été le responsable de l'incendie de la Scala, en Espagne. Ce jugement constituerait un précédent historique : l'extradition étant prononcée pour des motifs clairement politiques. La Fédération locale de Rubi de la CNT appelle à la mobilisation de tous les anarchistes pour protester et empêcher l'extradition de notre compagnon.

Solidarité internationale !  
Secrétaire aux Relations internationales de la FA

## La « Haute Autoritaire » bâillonnée par Radio-Libertaire

LES 7 et 8 mai à la Défense, la FNRL (1) — bien connue pour ses commissions avec le pouvoir — organisait un colloque pour discuter du financement des « radios privées », le point le plus essentiel pour ces messieurs étant de savoir comment faire accepter la publicité sur leurs ondes aux auditeurs, aux annonceurs et à l'Etat. Une quinzaine de militants de la Fédération anarchiste sont intervenus au moment où ces soi-disant défenseurs des radios voulaient passer la parole à leur invité... M. Essel, dignitaire de

la Haute Autorité de l'audiovisuel (2) pour lui demander ce qu'il pensait du financement des radios privées !

En empêchant un « haut autoritaire » de discuter finances au moment où des dizaines de radios sont menacées d'arnaudes, de procès, de saisies... Radio-Libertaire entend démontrer qu'on ne l'empêchera pas facilement de s'exprimer.

Fédération anarchiste

(1) FNRL : Fédération nationale des radios libres.

(2) Qui venait donc l'avant-veille d'intéresser — entre autres — Radio-Libertaire (voir communiqué ci-dessous).

## COMMUNIQUÉ

APRÈS de nombreux mois de balbutiements, le plan de répartition des dérogations et des fréquences des radios locales privées vient de tomber. Le gouvernement socialo-communiste et la Haute Autorité de l'audiovisuel sont donc arrivés à leur fin : l'anéantissement des dernières radios libres cédant le pas aux radios commerciales, religieuses et celles affiliées aux partis politiques officiels.

Alors que les sondages la placent parmi les premières plus fortes audience et notoriété de la région parisienne, alors qu'elle regroupe quatre radios spécifiques réelles, alors qu'elle représente un courant authentique de la classe ouvrière internationale, alors qu'elle est une des seules radios ouvertes aux divers communautés opprimées, alors qu'elle consacre depuis le 1<sup>er</sup> septembre 81 l'essentiel de son programme musical à la chanson d'expression française, Radio-Libertaire, la radio de la Fédération anarchiste française, se voit exclue de la liste des radios dérogées. Radio-Libertaire prend acte et devient une radio pirate, comme pendant le précédent régime. Le combat pour la liberté d'expression continue.

Radio-Libertaire lance un appel à tous les anarchistes et à tous les hommes épris de justice et de liberté, afin qu'ils se tiennent prêts à lutter jusqu'à la reconnaissance de la station.

Radio-Libertaire — la voix sans maître — ne se taira pas !  
Fédération anarchiste française

Envoyez vos télégrammes de soutien à monsieur le Premier Ministre, 57, rue de Varenne, 75007 Paris, France. C'est un nouvel appel à la solidarité, et nous savons qu'il ne sera pas vain.

## Liste des radios dérogées

VOICI la liste des 21 radios libres parisiennes qui viennent de recevoir l'agrément officiel de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Elles doivent toutes être dotées d'une puissance de 500 watts, exceptés les deux fréquences de quartier (50 W). La 22<sup>e</sup>, la fréquence Presse (*Huma, Unité, Express...*) n'est pas encore attribuée.

• Radio des Eglises chrétiennes (Radio Notre-Dame, Fédération protestante, Comité interépiscopal orthodoxe, Radio-Scout Paris) : 100,20 MHz.

• Radios juives (Radio-J, Judaïques-FM, Radio-Chalom, Radio-Communauté) : 93,90 MHz.

• Fréquence immigrés, Maghreb-Afrique (Radio-Afrique, Radio-Berbère, Radio-Soleil, Antenne Pili-Pili, Fréquence-Sorcier, Les Amis de Radio-Soleil) : 102,70 MHz.

• Tropic-FM (Radio-DOM, Radio-Cocotier, Neg Marron, Diaspora 2000, Radio-Mango, Fréquence tropicale) : 102,30 MHz.

• Ask, Beur, Rencontre : 98,50 MHz.

• Nova, Ivre, Jazzland, Radio expérimentale de la Biennale : 89,80 MHz.

• Radio-Service-Tour Eiffel, Vocation, Diapason : 101,40 MHz.

• Ici et Maintenant, Pluriel-FM, Gulliver : 96,60 MHz.

• Gilda, Métropole-FM, Ado enfants j'écoute, Tchatch, Contact-FM : 103,5 MHz.

• Digitale (Génération 2000, Pariferic, Thélème, Mégapuce, Tension-FM) : 88,50 MHz.

• Cité 96, Cheap, 1901, Klov : 92,80 MHz.

• Fréquence libre, Radio Pays : 103,10 MHz.

• Boulevard du rock, Oblique FM, Megal'O, Carol FM : 100,60 MHz.

• Paris Fréquence Montparnasse, Médicosociale, France-Lecture, Paris Sport et Musique : 95,20 MHz.

• Fréquence gaie, Ark en ciel, Pink : 97,20 MHz.

• NRJ, Métropolys : 89,40 MHz.

• Solidarité, La Voix du Léopard, Arlequin, Fréquence Arts et Spectacles : 103,90 MHz.

• Radio-Classique, Radio-Montmartre, Latina : 101,80 MHz.

• Canal 89, Solidarność : 89 MHz.

• Radio-Fréquence Montmartre (50 W) : 98,85 MHz.

• Radio-Alligre, 20/20 (50 W) : 92,30 MHz.

## Editorial

LE 6 mai 1983, à 13 h 30, au cours du journal télévisé de TF1, la speakerine annonce : « Nous venons de recevoir une dépêche de la Haute Autorité de l'audiovisuel qui indique que le plan de fréquences des vingt-deux radios autorisées en région parisienne sera publié dans le Journal officiel de mardi prochain. » A 17 h 30, la HAA diffuse ce communiqué qui reprend pour l'essentiel le texte du communiqué du 1<sup>er</sup> février 83, avec adjonction des fréquences attribuées... à une différence près, et de taille ! Radio-Libertaire, qui figurait dans le communiqué de février, a disparu.

Cela signifie que l'arête libertaire est toujours coincée dans le gosier gouvernemental. Comme le rappelle le communiqué de la Fédération anarchiste (voir ci-contre), les princes qui nous gouvernent ont décidé de faire taire une radio qui, d'après les sondages récents, occupe la septième place quant à l'écoute et la notoriété des auditeurs de radios libres en région parisienne. Ils n'ont pas hésité non plus à bâillonner la seule radio qui exprime les positions du mouvement anarchiste et qui donne la parole à un nombre considérable d'individus et d'organisations qui ont peu l'occasion de s'exprimer par ailleurs. Que n'a-t-on entendu sur la grande liberté du gouvernement socialo-communiste ! Pour beaucoup, il aurait fallu croire que la liberté d'expression, un des chevaux de bataille de la gauche, allait devenir concrètement une réalité sur la bande FM. Bien que nous n'ayons eu, pour notre part, aucune forme d'illusion sur la « farouche » volonté de nos « gouvernements » d'accorder aux anarchistes le droit d'émettre, il n'en reste pas moins que l'interdiction de Radio-Libertaire constitue l'un des jalons sur le chemin de la répression étatique qui n'ira vraisemblablement qu'en s'amplifiant. Comment ne pas voir dès à présent que face aux difficultés économiques et politiques les états en place, toutes tendances confondues, vont devoir de gré ou de force faire ce que la logique du pouvoir rend inéluctable : manier le bâton.

De radio libre, Radio-Libertaire redevient donc une radio pirate ; elle continuera d'émettre sur 89,5 MHz et tous les militants de la Fédération anarchiste, les auditeurs et amis de Radio-Libertaire, vont continuer à se battre contre le pouvoir pour que « la voix sans maître » continue d'émettre.

Nous espérons fermement que nombreux sont ceux qui se joindront à nous pour défendre la liberté d'expression. Tous doivent se mobiliser dans ce face à face entre l'Etat et la Fédération anarchiste, c'est à cette condition que Radio-Libertaire vivra !

## PREMIER MAI À LA VERNÈDE

LA lutte de la Vernède (dont vous suivez le cheminement dans votre hebdomadaire favori) a débouché sur un rassemblement, le 1<sup>er</sup> Mai 1983, qui a réuni environ cinq cents personnes, ce qui est un succès vu la dispersion des participants, le temps médiocre, les travaux des champs nombreux à cette époque, et... l'apathie quasi générale des luttes sociales aujourd'hui.

Un débat assez animé a eu lieu sur le thème : « La terre, outil de travail » ; les interventions furent nombreuses, tant de la part des travailleurs-paysans que des non-agriculteurs. Il est en effet fondamental de déterminer ensemble les problèmes du foncier agricole, du tourisme, des terrains à bâtir, afin de lutter contre les exploiters-spéculeurs, et pour une meilleure utilisation de l'espace rural.

Les notables bourgeois ou sociaux-démocrates — cela devient de plus en plus un pléonasme — de la SAFER et du Conseil général négocient l'éventualité de l'achat de la Vernède par le département, qui y installerait un agriculteur par un « bail de carrière ». Le Syndicat des travailleurs-paysans, sans qui rien n'aurait commencé, a été écarté de ces négociations, ce qui est bien conforme à la subordination étatique, et on a même osé demander aux syndicalistes de ne pas entreprendre d'actions en ce moment, car cela gênerait la sérénité des débats, sans doute.

A l'heure où rien n'est sûr, nous avons bien fait de célébrer à la Vernède un 1<sup>er</sup> Mai de luttes et de solidarité entre les différents producteurs, car même si nos exploiters et oppresseurs sont de la même classe, les ceillères du corporatisme sont malheureusement trop souvent un frein à la compréhension mutuelle de nos problèmes et de nos revendications.

Quoi qu'il en soit, la Vernède est toujours occupée, son audience augmente. Nous continuons la pression par le biais des luttes syndicales, et c'est à l'honneur des travailleurs-paysans de poser, au-delà de leurs revendications spécifiques, les problèmes agricoles en termes sociaux.

Alain CRAPAUD  
(F.A. du Gard)

## SAVARY, ÇA VARIE PAS !

**A** PRÈS six semaines de grève, les internes et chefs de clinique des CHU peuvent se déclarer satisfaits : Pierre Mauroy a cédé à leurs principales revendications, notamment aux plus importantes : troisième garde payée, et surtout création d'un corps unique de médecins hospitaliers à plein temps.

Il est à parier que les manifestations et débrayages de cours des étudiants, qui ont lieu en opposition au projet Savary, ne vont pas rencontrer la même mansuétude.

Depuis environ un mois, les étudiants s'agitent. La plus sanglante manifestation de ces deux dernières semaines a été celle du vendredi 29 avril où trente policiers et une dizaine d'étudiants ont été blessés. Au cours des échauffourées, on entend et on voit des choses étranges : « CRS, gauchistes » (on croit rêver), des services d'ordre composés de militants d'extrême droite, ou carrément : « Allez casser du bougnoules à Aulnay, nous on est des étudiants français ».

D'Assas à Malakoff, il semble que les nazillons aient trouvé une occasion de se mobiliser. Mais pour peu sympathiques que soient ces défilés, il est intéressant d'examiner le projet de loi sur l'enseignement supérieur de Savary. Ce projet doit, théoriquement, être voté à la session parlementaire d'octobre prochain. S'il est adopté, il apportera nombre de changements importants.

La volonté du ministre de l'Éducation nationale peut se résumer ainsi : sélection accrue des étudiants et professionnalisation de l'enseignement supérieur. Dès la première année de faculté, l'étudiant devra choisir un « champ disciplinaire », lié à un secteur d'activité. En effet, le DEUG (Diplôme d'études universitaires générales), sanctionnant les deux premières années de faculté, comporte actuellement 60% d'échecs. Savary considère qu'il s'agit là d'une sélection « sauvage et hypocrite », puisque nombre d'étudiants quittent la faculté sans diplôme, après avoir suivi un enseignement trop général pour



être reconnu sur le marché du travail.

L'accès au deuxième cycle (après le DEUG) se ferait par concours ou sur examen de dossiers. Parallèlement, l'enseignement supérieur serait ouvert à des « praticiens » ou professionnels en plus grand nombre, ce qui provoque la méfiance des enseignants actuels, se sentant menacés dans leur statut.

Les « personnalités extérieures », patrons du CNPF et représentants syndicaux formeraient 30 à 50% des conseils d'administration universitaires.

La réforme propose également deux corps d'enseignants dans le supérieur, alors que les organisations syndicales de gauche n'en acceptent qu'un.

La loi Savary a un mérite : elle tente d'assainir une situation qui se dégrade d'année en année. Les entreprises préfèrent souvent embaucher des étudiants formés en IUT que pourvus d'un DEUG. Mais lorsque Savary prétend que la sélection ne sera pas obligatoire, se fera selon les filières et les facultés, il se moque du monde.

Il souhaite d'autre part que l'enseignement supérieur accueille à la fois plus d'étudiants et que ceux-ci soient mieux formés, en particulier au niveau du premier cycle.

Cette volonté apparaîtra rapidement comme un vœu pieux, si des crédits ne l'accompagnent pas.

Or, depuis des années, et ceci ne date pas du gouvernement de

gauche, les facultés fonctionnent avec peu de moyens (ceux-ci étant réservés plutôt aux grandes écoles). Il y a des disparités énormes de statuts entre enseignants : les vacataires, main-d'œuvre tailladée et corvéable à merci, sont les véritables « prolétaires » du supérieur, comparés aux « mandarins » (fonctionnaires de rang A).

De cette réforme, il ressort ceci : il s'agit d'adapter l'université aux exigences capitalistes, tout en lui accordant juste de quoi survivre. Certes, des mesures sont à prendre ; il est logique que les diplômés soient utilisables. Mais il est regrettable que celles-là s'accompagnent de sélection.

La sélection d'ailleurs, monsieur Savary, elle se fait avant : il y a six à sept pour cent de fils et de filles d'ouvriers qui accèdent à l'enseignement supérieur.

Il ne faut pas se faire d'illusions : l'université, pas plus que l'école, ne seront « démocratiques » tant qu'elles seront intégrées dans une société capitaliste.

Le projet Savary de restructuration de l'enseignement supérieur va d'ailleurs dans le sens des politiques de restructuration de la sidérurgie ou du textile : on redéploie au profit des filières « rentables ». A propos de rentabilité. Henu peut se froter les mains : l'armée est beaucoup mieux dotée pour la recherche que les universités...

Colette

## LA LAÏCITÉ EN DANGER

**L**e rassemblement national pour la défense de la laïcité, prévu pour le 8 mai, à Paris, à l'appel du Comité pour l'appel aux laïcs, n'a pu avoir lieu.

Faisant suite au grand rassemblement du Bourget, le 9 mai 82 (300 000 personnes), aux Assises nationales pour la laïcité à Clichy le 30 janvier dernier (650 délégués de cinquante départements), ce rassemblement devait être une étape importante pour la défense de la laïcité de l'école contre le plan de réforme Savary. Devait, car le 3 mai, alors que la demande pour disposer d'un terrain avait été envoyée début mars, et après de multiples atermoiements, la société d'économie mixte gérant des terrains de Paris annonce qu'aucun terrain n'est disponible ! Sous quelles pressions ?

Rappelons quelques-uns des grands axes de l'opposition des laïcs au projet de réforme Legrand/Savary.

Une première constatation : les lois antilaïques (Barangé, Debré, Guichard, Royer), ainsi que le statut d'exception Alsace-Moselle, ne sont pas abrogés. En échange, doit être mis sur pied un grand « service national unifié », projet ahurissant qui ouvre toutes grandes les portes de l'école aux potentats locaux. Qu'on en juge :

- découpage scolaire en secteurs regroupant les établissements et intégrant les écoles privées ;
- gestion tripartite de ces « districts » scolaires par les associations locales, les collectivités publiques, les personnels au sein d'un conseil d'établissement renforcé ;
- reconnaissance d'un « projet éducatif d'établissement » qui détermine l'« identité » de l'établissement.

Ces quelques points sont parmi les plus significatifs du cadre structurel de l'Éducation nationale projeté par la réforme Savary. Ajoutez-y le vent de décentralisation qui souffle sur le pays et les projets de redéfinition de la vie associative, et vous obtiendrez une idée de la « nouvelle citoyenneté » à la sauce gouvernementale.

Quelles seront les principales conséquences sur la vie de l'école, et donc des écoliers, de la mise en place du projet Savary ? Par l'intégration des écoles privées, rappelons-le à 95% confessionnelles, dans les groupes d'établissement, en reconnaissant un « projet éducatif propre » à ces établissements, il est aisé de prévoir l'entrée officielle au sein de l'Éducation nationale des missionnaires cléricaux. Plus largement, on imagine aisément à quel point l'école serait ainsi soumise aux groupes de pression locaux, y compris les partis politiques et leurs élus. Enfin, le plan Savary consacrerait des ghettos socio-culturels dans le cadre des « projets éducatifs décentralisés autogérés » en soumettant l'élève aux influences, idéologies et valeurs locales, perdant toute chance d'une véritable ouverture sur l'extérieur. L'instruction laïque et égale pour tous disparaît au profit d'une éducation au sens large, modelée par un savant rapport de force entre les groupes locaux idéologiquement dominants. De plus, l'enseignant sera obligé de se conformer au projet éducatif de l'établissement alors que la stricte application de la laïcité est justement aussi bien de garantir l'indépendance de l'enseignant que celle de l'enfant.

Pour l'instant, la hiérarchie catholique a donné son désaccord au projet Savary, logique avec elle-même, car sa mission n'a pour autre but que de soumettre la totalité de l'enseignement entre ses mains. Mais les progressistes néo-cléricaux ne s'y sont pas trompés et savent quels avantages ils peuvent en tirer. Est-ce un hasard si ce plan destructeur de la laïcité est mis en place sous l'égide d'un gouvernement socialiste traversé de courants néo-cléricaux et bruyamment soutenu par une CFDT qui cache de moins en moins ses projets « propres » ? Est-ce un hasard si au même moment le PCF « considère le combat laïc comme une arme de division des travailleurs » (Maxime Gremetz) ? Est-ce un hasard si le rassemblement du CAL a été saboté ?

Que les choses soient claires. Il n'est nullement question pour les anarchistes engagés dans, ou aux côtés, du CAL de soutenir un Etat laïc quel qu'il soit. Mais nous estimons que le plan Savary représente un grave danger et que, comme les travailleurs défendent dans l'entreprise leurs avantages acquis, la laïcité de l'école mérite d'être défendue. Les travailleurs et leurs enfants n'ont rien à gagner à ce que les écoliers, sous couvert de « pluralisme » soient jetés entre les mains des cléricaux, conjointement à celles des militaires, résultat des accords Henu/Savary.

B. ROUSSELOT



F.B.

## Les assureurs prennent des risques !

« **M**ANQUE de respect total à l'égard des supérieurs... Manque de respect des convenances nécessaires au renom et à une bonne image de marque... Absence complète du sens de la hiérarchie... Mépris de la bienveillance qui lui a été accordée par la direction. Pour toutes ces raisons, il n'est plus possible de maintenir la collaboration de Mme Galati et il ne peut être envisagé que le licenciement. »

Non, amis lecteurs, ce ne sont pas de vieilles archives judiciaires du siècle dernier, c'est la « synthèse des arguments en faveur d'une sanction » concluant le conseil de discipline dont fut victime une employée de la Fédération continentale (compagnie d'assurances), le vendredi 27 avril. De plus, ladite employée a 59 ans et n'a pas assez d'ancienneté pour bénéficier de la retraite.

A l'annonce de cette décision, les employés de la compagnie se mettent en grève par solidarité.

Il fallait par tous les moyens s'opposer à ce licenciement ; la grève ne paraissant pas gêner la direction, l'oc-

cupation des locaux fut décidée ! Cela ne se fait pas sous un gouvernement de gauche, qui a été élu par les travailleurs... Pourtant, l'avenir d'une femme de 59 ans était en jeu. Allait-on la laisser mettre à la rue par le patronat qui s'en débarrassait comme d'un objet n'ayant plus aucune utilité ?

Cette grève avec occupation réserve des surprises sur le plan juridique : un huissier de justice assigne les grévistes en référé au tribunal de grande instance où siège Maître Charlot (sic). Là, on apprend que cet acte quasi pénal qu'est la grève, aggravé par l'occupation des locaux, est jugé illicite dans la forme. En gros, quand c'est pour des gros sous, ça va ; quand c'est par solidarité, ça ne tient plus... Il paraît que le licenciement de Mme Galati est imparable et que la seule solution aurait été les prud'hommes ! Avec de la chance, son affaire serait jugée dans six ou douze mois, et les indemnités viendraient dans deux ans.

Et en attendant, comment fait-on pour vivre ?

Petite perle juridique : « L'occupation des locaux industriels et commerciaux sans l'autorisation du propriétaire constitue non seulement une atteinte au droit de propriété, mais encore une entrave à la liberté du travail des salariés non-grévistes. » Mais les grévistes sont retournés à leur occupation, le bureau du patron est tellement confortable...

Un jugement intervient le 2 mai condamnant les grévistes et notifiant à ceux-ci : « Vous fais commandement de quitter à l'instant les lieux que vous occupez... en faisant place nette. » Une grève de solidarité ne s'arrête que quand l'objet du conflit n'existe plus. Mme Galati est toujours licenciée par la direction de la Fédération continentale, donc l'occupation des locaux continue...

Les grévistes sont venus à Radio-Libertaire pour parler de leur action et montrer que la solidarité face à un licenciement n'est pas un vain mot ! A l'heure où nous mettons sous presse, le dénouement n'est pas encore connu. Affaire à suivre, donc !

dossier

# armée/école

DOSSIER DU MONDE LIBERTAIRE, HEBDO DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE, 145, RUE AMELOT, PARIS-11<sup>e</sup>, TÉL. : 805.34.08.

UN  
TOUR  
D'HORIZON

Si le projet d'unification de l'école « libre » et de l'école laïque a suscité immédiatement de vives réactions au sein du corps enseignant, en revanche on ne peut pas en dire autant du protocole d'accord signé le 23 septembre 1982 entre le ministre de la Défense, M. Henu, et le ministre de l'Education, M. Savary, protocole appelé ordinairement « symbiose Armée/Education », afin de mieux signifier son contenu.

L'attitude de la FEN, qui entérine le protocole, n'a rien de surprenant ; depuis l'avènement de la gauche au pouvoir, la carte du consensus et de la solidarité gouvernementale ayant été jetée sur le tapis à l'instar des autres confédérations syndicales classiques.

Mais fait plus inquiétant, et somme toute logique en raison du blocage de l'information, les enseignants, les parents d'élèves, les étudiants et lycéens ne réagissent pas.

En novembre 82, à l'initiative de l'Union pacifiste de France (UPF), un cartel d'une vingtaine d'organisations prenait forme à Paris, regroupant entre autres : la Libre Pensée, le MAN, le MIR, la FA et des groupes antimilitaristes, libertaires, non-violents et autres.

Parallèlement à cela, le Collectif d'objecteurs tarnais (COT d'Albi) se chargeait de recenser toutes informations sous forme d'une brochure intitulée : *Ramassés d'infos sur la militarisation*.

Un objectif commun pour tous : l'abrogation du protocole. Les moyens d'y parvenir : la priorité à l'information.

Localement, une fois informés, des personnes se mobilisaient. A travers toute la France, des comités — à l'initiative bien souvent de militants anarchistes, antimilitaristes, pacifistes ou librepenseurs — se constituaient et s'efforcent à l'heure actuelle de tout mettre en œuvre pour amplifier la lutte.

Près de quarante départements touchés, plus de 300 000 tracts distribués, 30 000 affiches collées, près d'une centaine d'établissements informés, de nombreuses sections syndicales contactées, enfin quelques réactions. Le SGEN-CFDT poussé par les sections locales prenait position. L'École émancipée, tendance de la FEN, demandait l'abrogation. Quelques associations de parents d'élèves, des enseignants, des lycéens, réagissaient.

Aujourd'hui, dans le cadre de la semaine nationale et d'information du 16 au 22 mai 83, une pétition à l'initiative du collectif national est lancée. Elle réclame l'abrogation pure et simple du protocole d'accord. A nous tous de la diffuser. Pour toute commande, adressez-vous à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, Paris-11<sup>e</sup>. Son prix : 39 centimes l'unité (recto-verso).

Christian (groupe Sacco-Vanzetti)



## Lutte anarchiste

LES anarchistes contre l'armée ! Le fait n'est pas nouveau. Sans chercher des raisons très profondes et des événements très éloignés dans l'histoire, il est bon de rappeler que notre lutte pour la disparition de l'Etat donne à notre antimilitarisme une couleur particulière qu'on ne retrouve ni chez les socialistes humanistes ni chez les pacifistes ou les écologistes. Notre opposition à l'armée ne se limite pas à de

simples faits émotionnels ou à des effets particuliers de son action, mais se justifie par le rôle qu'elle a dans la société et par son opposition à toute instauration d'une société égalitaire.

L'armée, malgré une adhésion de surface d'un certain public à ses parades et ses héros, n'a jamais été très populaire. Chacun sait qu'elle est un instrument de répression, qu'elle fait la guerre avec toutes les atrocités que cela entraîne, qu'elle est un gouffre économique dans lequel nos impôts s'engloutissent, qu'elle est l'ennemi intérieur des travailleurs (Polonais, Chiliens), qu'elle est l'instigatrice des régimes les plus dictatoriaux...

Quoi de plus naturel donc qu'un régime « populaire » de

gauche cherche à avoir une armée populaire ? Pour l'obtenir c'est simple : on prend celle qu'on a bouté (?) hors du Larzac et on dit qu'elle crée des emplois, qu'elle est à la pointe de la technologie, qu'elle défend la nation dont on fait partie, qu'elle nous permet de camper cet été au camp militaire de Canjuers...

Le protocole d'accord Henu/Savary n'est qu'un des aspects d'une politique de gauche, socialo-communiste, qui vise à renforcer l'appareil d'Etat, et le pouvoir de ceux qui sont à sa tête, sur tous les aspects de la vie. Il s'agit bien d'une militarisation de la société.

Elle correspond aux exigences d'un pouvoir de plus en plus fort qui cherche à obtenir un contrôle sur toutes les activités sociales et économiques du pays et une dépendance la plus com-

plète de tous les individus à son égard. L'intégration des Tribunaux permanents des forces armées, juridiction d'exception à l'appareil judiciaire civil ne change rien au problème. L'objection à l'armée n'a jamais été punie comme aujourd'hui.

Depuis les ordonnances de De Gaulle en 59 sur la militarisation du travail, ce protocole est l'acte le plus grave commis dans le domaine. Que les esprits pudiques ne viennent pas nous dire qu'il s'agit d'un protocole et non d'une loi... Dans les faits et dans l'esprit il s'agit de faire passer dans le public et par l'école, là où les esprits sont malléables, les valeurs et les impératifs des militaires.

L'idée n'est pas nouvelle ; Jaurès, qui dénonçait l'armée à « l'esprit de caserne au main de la bourgeoisie, instrument de répression intérieure et d'aventure extérieure », préconisait déjà l'armée-Nation, avec préparation militaire

pour les garçons de 10 à 15 ans, six mois de service actif, huit périodes de réserve et des études à l'armée payées au fils du peuple par les organisations ouvrières. Henu et Savary n'inventent rien ; ils reprennent l'idée socialiste et de façon très progressive tentent d'amener la caserne dans la société en commençant par l'école. Ce n'est pas l'armée et ses valeurs qu'on transforme, et le pouvoir et l'influence grandissante qu'elle devrait prendre risquent de se retourner contre la gauche ou du moins contre les idées qu'elle prétend défendre.

Il est urgent de voir le camp antimilitariste grandir, et si tout le monde n'a pas l'indépendance vis-à-vis des partis politiques et la radicalité des anarchistes, nous sommes satisfaits de voir le cartel d'organisations auquel la Fédération anarchiste participe grossir jusqu'à avoir la force de mettre le holà au protocole Henu/Savary. Informer, c'est bien, mais il faut donner une suite par l'action aux idées exprimées.

L.T.

# LES DANGERS DU PROTOCOLE

Extrait du discours du ministre de l'Education nationale

**L**a signature du protocole d'accord qui désormais va guider nos actions concertées est un acte important. Chacun l'a compris, je voudrais tout d'abord remercier ceux qui depuis trois mois se sont attachés à sa construction, au ministère de la Défense comme au ministère de l'Education nationale. Cette première collaboration, sur un terrain difficile où le passé n'est pas toujours un acquis, laisse bien augurer de ce qui peut s'en suivre.

Les lecteurs attentifs de ce texte verront en effet que chacun s'est efforcé de prendre en compte les problèmes, les missions et les traditions de l'autre sans compromettre les délicats équilibres qui font de nos deux communautés des édifices sociaux complexes en constante évolution.

Cette attitude de dialogue est exemplaire ; sans elle notre protocole d'accord ne peut espérer dépasser le stade de l'acte formel pour atteindre le nécessaire changement de mentalités.

L'école comme l'armée est toujours le reflet d'une société qui attend d'elle beaucoup sur le plan de l'adaptation à l'évolution de la vie sociale comme de la place de notre pays dans le concert des nations.

La collaboration qui s'engage ne devra décevoir ni heurter personne sur aucun de ces plans. C'est dire combien le concours de chacun y est nécessaire. Je n'ai pas le sentiment qu'il nous sera refusé dès lors que les efforts déployés seront visiblement réciproques, comme ils le sont aujourd'hui.

Ceux qui ne verront, ou ne voudront voir, dans cette collaboration nouvelle qu'une action de façade ou au contraire une dramatique compromission commettront un contre-sens.

L'objectif poursuivi n'est pas plus la militarisation de l'enseignement que la scolarisation de l'armée.

Il est comme le dit le texte du protocole « de former des citoyens responsables ». Cette formation n'est pas l'appropriation du monde de l'éducation ; elle ne se limite pas plus à l'accomplissement du service national.

Mais nos missions respectives connaissent des points de rencontre au service de cette ambition globale. Il faut en faire des points de dialogue constructif.

Le temps n'est plus où l'instruction civique d'abord, l'instruction militaire ensuite, pouvaient répondre aux besoins en la matière. Le champ est aujourd'hui plus large, et la diversité des terrains d'action et de réflexion qui peuvent nous être communs n'en est que le reflet.

La disparition de l'instruction civique est regrettée dans ses effets par beaucoup, cependant elle n'est pas placée au rang des priorités quand les familles font leur choix face aux filières et aux contenus d'enseignement. Elle ne peut être une discipline, bien qu'elle l'ait été. Elle ne peut résulter aujourd'hui que d'une démarche éducative globale dont l'Education nationale peut être le principal acteur, mais certainement pas le seul.

La collaboration Défense/Education nationale ne peut se limiter de ce fait à un problème d'enseignement. L'ouverture de l'école, c'est aussi l'ouverture sur les problèmes et les réalités de la défense.

C'est la connaissance des problèmes des jeunes futurs appelés, futurs citoyens et citoyennes.

C'est l'examen de la place, dans le temps privilégié qu'est le service national, des enseignants et des personnels de l'Education nationale au sein de la mission de défense, avec leur richesse et leur devenir d'éducateur.

C'est le dialogue engagé entre deux mondes qui de leur point d'observation propre ne peuvent avoir la même vision, et dès lors quelquefois la même conception de la société.

C'est l'établissement de relations régulières entre les deux plus grandes administrations du pays, la prise en compte progressive des contraintes qui sont les leurs, des expériences et des échecs, c'est le contact direct, que rien ne remplace, entre les acteurs de la Défense et ceux de l'Education nationale.

## Protocole d'accord

**L**a notion de sécurité est indissociable en France de l'existence d'une communauté nationale façonnée par l'Histoire, animée d'un véritable esprit de défense, attachée à la sauvegarde de la paix et aux relations d'amitié entre les peuples.

La mission de l'Education nationale est d'assurer sous la conduite des maîtres et des professeurs une éducation globale visant à former de futurs citoyens responsables, prêts à contribuer au développement et au rayonnement de leur pays.

L'une de missions des cadres des Armées est de dispenser aux jeunes Français une instruction militaire qui permette à la Nation de prendre en charge la défense de la collectivité.

Cependant, l'accomplissement de la mission d'éducation et de la mission de défense ne peut résulter de la seule activité d'enseignement ou de la seule instruction militaire. L'éducation est un acte global qui n'est pas réductible aux activités scolaires, l'esprit de défense est une attitude civique qui n'est pas limitée aux activités militaires.

L'ambition de former des citoyens responsables suppose donc que soit engagée une collaboration entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Défense, aux points de rencontre de leurs missions respectives et au service de cette ambition globale.

Dans cet esprit, et afin de préciser le cadre et les orientations de cette collaboration, Charles Hernu, ministre de la Défense et Alain Savary, ministre de l'Education nationale sont convenus des mesures suivantes :

1 - Pour l'établissement de relations régulières - Le ministre de l'Education nationale et le ministre de la Défense se déclarent déterminés à tout mettre en œuvre en vue de favoriser le développement des relations qui doivent nécessairement s'établir entre les partenaires de l'acte éducatif et ceux de la défense.

1.1 - La création d'une commission Défense/Education nationale constitue une première démarche dans ce sens.

Composée de représentants des deux départements, cette structure permanente étudiera les problèmes communs aux deux ministères, proposera des mesures concrètes en application du présent protocole et en suivra la réalisation. Elle pourra faire appel à des personnalités extérieures choisies en raison de leur compétence ou de leur représentativité.

1.2 - L'action ainsi engagée sera prolongée par l'établissement de contacts entre les directions et les services des deux administrations.

1.3 - Les deux ministères étudieront ensemble les mesures permettant d'assurer une meilleure information :

**F**INALEMENT, Hernu a de la suite dans les idées. De sa déclaration au Monde en juillet 81 : « Il faut arriver à l'armée préparés et préparés par l'école, le lycée et l'université », à la justification de la constitution d'une commission mixte composée de représentants du ministère de la Défense et du ministère de l'Education, par cette phrase prononcée en mai 82 : « afin que l'on cesse de voir dans certains manuels scolaires des passages scandaleusement antimilitaristes », une même logique anime ce personnage : ce socialiste, devenu ministre des Armées après avoir été pendant des années le spécialiste des affaires militaires au sein du Parti socialiste tente de réconcilier la Nation, le peuple avec son armée. Réconciliation dont font aujourd'hui les frais les futurs objecteurs de conscience avec leur nouveau statut (cf. ML 484, 485), les objecteurs insoumis et les insoumis, victimes des tribunaux civils remplaçant les TFFA, et demain les écoliers, les lycéens et les étudiants. Il serait vain de rappeler la calamité que représente l'armée pour la liberté et l'intelligence. Comme le disait Einstein, un militaire n'a pas besoin de cerveau, une meuble épinière lui suffit.

Cette précaution se révèle inopérante, nous sommes nombreux à commettre ce contre-sens !

Commentaires insuffisants pour justifier une telle initiative, car les deux éventualités proposées sont loin de porter en germe des risques comparables. Si la scolarisation de l'armée existe depuis longtemps, écoles d'enfants de troupes - immortalisées par le livre Allons z'enfants de Gibeau - à Saint-Cyr, la révision proposée des manuels scolaires, les visites guidées des casernes, les voyages offerts aux normaliens, les sondages d'enseignants pour connaître leur position vis-à-vis de l'armée sont plus récents, plus inquiétants et annoncent une militarisation en douceur !

La propagande militariste touchant les garçons - et, c'est nouveau, les filles -, on peut dire que l'école s'ouvre à l'armée. Mais les militaires s'ouvrent à quoi ?

L'histoire façonne la communauté nationale ! Autant dire que c'est l'histoire qui a fait la rafle du vel d'Hiv, qui a annexé l'Indochine, l'Algérie à la France. Ce « sang impur [qui] abreuve nos sillons », tant prisé dans les cérémonies officielles, est sans doute la marque flagrante des sentiments de paix et d'amitié qui doivent être enseignés aux enfants.

Passons sur cette notion de citoyens responsables, quand on sait qu'à l'armée, on a le droit de discuter un ordre mais après l'avoir exécuté, on reste songeur. Si l'éducation ne peut se réduire à enfermer des enfants entre les quatre murs d'une classe, on constate que cette volonté d'« ouvrir » l'école ne s'exerce qu'envers un seul ministère. Pour nos gouvernants, sans doute, savoir tuer est plus important que de prendre connaissance des problèmes de santé, d'environnement et de conditions de travail.

de choix en la personne de son collègue de l'Education, Savary, le grand chef d'une administration dont la fonction devrait être d'éveiller l'esprit critique, de former des êtres épanouis, capables autant que respectueux et solidaires de leurs semblables. Quelle symbiose, quelle relation bilatérale peut-il exister entre deux corps dont les finalités sont contraires ? Quel intérêt peut engendrer une association avec une sangsue ?

Que l'un des actes de cette future symbiose, la signature d'un protocole d'accord se soit fait le 23 septembre 1982 à bord de la corvette Le Montcalm au large de l'arsenal de Toulon (cf. ML 456) est tout un programme. Programme qu'exploite à fond la hiérarchie militaire en formant de façon accélérée des officiers confrenciers, en s'adressant aux directeurs d'établissements scolaires pour leur proposer d'organiser des séances d'animation avec conférences, films, débats, visites de casernes... Ce programme, Le Monde libertaire en publie une partie, le discours de Savary du 23 septembre et le protocole in extenso, d'après le Bulletin officiel de l'Education nationale n° 35, en date du 7 octobre 1982, accompagnés de quelques commentaires appropriés.

Une symbiose suppose que chaque partie concernée tire des avantages des accords passés. Or quel est l'intérêt pour l'Education nationale de cette information. Va-t-elle recruter chez les videurs de packs de Kanterbrau des futurs étudiants ? Ou de futurs enseignants ? Ce qui s'est déjà fait après le « baby boom » d'après-guerre. Des générations d'écoliers ont ainsi pu apprécier les vertus éducatives des beignes.

La pas de problème ! Le service de propagande de l'armée, le SIRPA, est efficace. Tout le paragraphe II marque d'ailleurs bien la disproportion entre la vigueur des sources d'information. Le prosélytisme militaire s'installe au grand jour et dans les faits. Le ML 479 vous a d'ailleurs présenté, il y a quelque temps, un programme offert par l'armée aux élèves d'un établissement de Sète.

Espérons que les militaires profiteront de cette occasion pour diffuser le statut d'objecteur de conscience ! L'information, en ces temps de crise, n'a-t-elle pas pour but de « ranger » hors de la société du travail nombre de jeunes garçons et filles promis au chômage ?

A quand l'inscription au programme du bac du règlement militaire ?

Là, on entre dans le vif du sujet. La revue Armées d'aujourd'hui, dans son numéro d'octobre, le dit bien : « dans ce cadre, il est d'ores et déjà prévu d'examiner les problèmes liés à l'enseignement de l'histoire ». Ce qui normalement doit entraîner la révision et la censure dans les livres scolaires de l'activité présente et passée des militaires, et l'établissement d'une commission d'agrément des manuels dont le choix est actuellement sous la responsabilité des éducateurs. Une telle mesure va à l'encontre de l'autonomie de la fonction enseignante (mesure dénoncée d'ailleurs par l'Association des professeurs d'histoire et de géographie).

Pour amadouer les enseignants, le protocole leur fait quelques petites fleurs. Mais apprécieront-ils la vertu pédagogique du « Une-deux, une-deux, demi-tour droite » ?

N'y a-t-il pas contradiction entre une conception de l'éducation physique visant à privilégier « les aptitudes physiques demandées à de futurs militaires » et celle visant à un épanouissement harmonieux ? Ce sera sans doute très drôle de voir nos chères têtes blondes batifoler sur le parcours du combattant.

Si d'ores et déjà bon nombre de recherches scientifiques sont détournées vers des fins militaires, si les laboratoires universitaires s'engagent sur cette voie sont très bien subventionnés, cette mesure tend à renforcer et individualiser les récompenses offertes aux futurs docteurs « Folamour ».

Si l'appui des militaires est acquis à cette symbiose, celui des enseignants est plus partagé. L'Ecole émancipée (FEN) et le SGEN-CFDT l'ont dénoncé.

des personnels enseignants et non-enseignants de l'Education nationale sur les grands problèmes de la défense.

des militaires, du contingent ou d'active, sur les problèmes et les possibilités du service public de l'Education nationale.

A cet effet, le développement des rencontres au niveau local, sur la base du volontariat, portant notamment sur les sujets de préoccupations communes, sera encouragé. Le développement des rencontres et des échanges entre les formateurs (de formation initiale ou continue) et la coopération entre les établissements d'enseignement et de recherche des deux ministères seront favorisés.

Les modalités permettant, chaque fois que cela sera possible, un contact direct, dans les unités, avec les militaires du contingent ou d'active, seront définies en priorité, de même que seront précisées celles qui donneront aux personnels de la Défense l'occasion de s'informer et d'appréhender les problèmes pédagogiques et éducatifs, ainsi que les difficultés de l'insertion sociale et professionnelle des futurs appelés.

Dans cet esprit, les moyens de diffuser une information réciproque sur la Défense et l'Education nationale par des documents écrits ou audio-visuels seront recherchés.

II - Pour une meilleure information des élèves et des militaires du contingent - Dans le droit fil des directives gouvernementales, le ministre de l'Education nationale et le ministre de la Défense s'efforceront d'améliorer l'information des jeunes gens et des jeunes filles sur les nécessités de la défense et la finalité du service national, ainsi que l'information des appelés sur les problèmes de l'insertion professionnelle et les possibilités de la formation continue.

2.1 - A cet effet, les deux ministères étudieront en liaison avec les enseignants et les organisations représentatives les modalités permettant d'intégrer une telle information dans les activités accomplies au titre de service national et dans les activités scolaires tout en respectant le principe de l'autonomie pédagogique.

2.2 - La collaboration entre les deux départements en vue de l'élaboration de documents pédagogiques traitant de problèmes de défense et de documents d'information traitant de problèmes d'éducation sera engagée.

2.3 - Les actions permettant aux élèves, dans le cadre des activités éducatives, d'obtenir une information directe, dans les unités, sur la vie des armées ou d'entrer en contact avec les militaires du contingent ou d'active seront développées.

D'une manière générale, les deux ministères rechercheront toutes les solutions permettant de faciliter tous échanges au niveau local.

2.4 - Les modalités de la diffusion à l'intention des élèves et des étudiants, d'informations pratiques sur le service national ainsi que sur les perspectives de réinsertion dans la vie professionnelle à l'issue de ce service seront étudiées.

A cette fin, les services et organismes d'orientation des deux ministères devront engager une coopération spécifique tenant compte notamment des dispositions arrêtées pour les jeunes de 16 à 18 ans.

III - Pour le développement d'actions et de programmes - Le ministre de l'Education nationale et le ministre de la Défense se concerteront chaque fois qu'un problème intéressant l'un des deux ministères a des incidences sur les compétences de l'autre département ou peut bénéficier d'une solution recherchée en commun.

A cet effet, des études conjointes peuvent être menées à la demande de l'un ou l'autre département ; elles sont coordonnées par la commission mentionnée du paragraphe I.1.

Dans ce cadre, les deux ministères sont d'ores et déjà convenus d'examiner les problèmes suivants :

3.1 - Activités d'enseignement. Les deux ministères entameront une réflexion sur les différents domaines qui, au sein des activités scolaires ou éducatives peuvent concourir au développement de l'esprit de défense, au-delà de la simple connaissance des événements et activités militaires.

Cette réflexion aura pour but notamment de situer dans le processus éducatif les éléments de connaissance et les moments de formation qui peuvent donner au futur citoyen les outils de sa propre réflexion.

3.2 - Intégration des enseignants pendant la durée du service national. Les deux ministères étudieront ensemble les modalités susceptibles de donner à l'affectation des enseignants une dimension particulière :

- soit leur permettant d'accéder à des fonctions d'encadrement enrichissantes pour leur expérience humaine et pédagogique,

- soit en leur donnant la possibilité de poursuivre une activité scientifique et technique dans leur discipline d'origine ou les disciplines qui peuvent lui être associées,

- soit leur proposant des fonctions qui par leur contenu ou leur contexte peuvent élargir leur expérience éducative.

Enfin, pour les enseignants et les élèves-professeurs effectuant leur service national, l'harmonisation des dates d'appel ou de départ avec les contraintes du calendrier scolaire sera recherchée, sans qu'il puisse en résulter un raccourcissement de la durée du service national.

3.3 - Activités physiques et sportives. Les deux ministères développeront leur collaboration dans le domaine des activités physiques et sportives.

Ils examineront, outre les possibilités d'intégration des professeurs d'éducation physique et sportive dans le cadre du service national, les problèmes liés à la formation des cadres militaires spécialistes de l'éducation physique et sportive ainsi qu'à l'honologation de leurs brevets et les possibilités de mise à disposition réciproque des infrastructures sportives.

3.4 - Enseignement et études intéressant la défense. Les deux ministères étudieront ensemble les modalités d'action permettant de développer le soutien aux équipes d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans le domaine de la défense ou dans un domaine intéressant la défense.

Ils envisageront notamment les aides et les concours qui pourraient être apportés aux étudiants effectuant, ou désirant effectuer des recherches sur des sujets intéressant la défense.

Charles Hernu, ministre de la Défense, Alain Savary, ministre de l'Education nationale formulent les souhaits les plus vifs pour que l'action à long terme ainsi engagée permette, au-delà de la compréhension, de resserrer les liens entre les deux communautés et assure ainsi le plein accomplissement de la mission d'éducation et de la mission de défense.

Pour atteindre ces objectifs, ils demandent aux personnels éducatifs et aux cadres militaires leur concours et leur appui.

Le ministre de la défense  
C. Hernu

Le ministre de l'Education nationale  
A. Savary

## LE PROTOCOLE DANS LES FAITS !

**E**n septembre 1982, le recteur de l'académie d'Amiens décide de supprimer jusqu'au 31 octobre les stages de formation pour tous les personnels enseignants afin que les élèves ne restent pas sans cours. Le 1<sup>er</sup> décembre, une quinzaine de professeurs de lycées amiénois se rendent, accompagnés, par M. le recteur, au camp militaire de Sissonne : les cours sont supprimés pour cette journée !

A Lyon, des élèves des écoles normales ont bénéficié d'un avion, tous frais payés, pour aller visiter une école militaire !

Là encore, un recteur d'académie écrit à l'ensemble des enseignants pour leur recommander de réserver le meilleur accueil aux délégations militaires !

Ce sont là les exemples qui — reconnaissons-le, bien que l'accord Henu/Savary ait été signé le 23 septembre dernier — n'apportent pas encore de bouleversements. Déjà, lors des « journées-carrières », des sergents-recruteurs avaient leurs entrées dans les lycées. De même, les publications militaires TAM et Armées aujourd'hui inondent les établissements secondaires à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

Pendant ce temps, un débat portant sur l'objection de conscience est souvent interdit sous prétexte que celui-ci est politique.

Au stade où en est la mobilisation des enseignants et pour espérer la voir s'élargir, il est donc indispensable de déterminer concrètement les dangers que fait peser ce protocole d'accord sur la vie de nos écoles.

L'un des points de ce protocole prévoit la création d'une commission qui devra se pencher sur le contenu antimilitariste (?) de certains manuels scolaires. Voilà, je crois, la conséquence la plus immédiatement dangereuse de ce protocole, celle qui peut dès maintenant faire comprendre au plus grand nombre qu'une large mobilisation est urgente et indispensable.

Mais revenons un peu en arrière : un livre scolaire d'« Initiation économique et sociale » pour la classe de seconde édité par Nathan en 1981 reproduit une bande dessinée de *Fluide glacial*. Cette bande dessinée raconte la mésaventure d'officiers de marine en manœuvre qui voient leurs navires, avions et missiles se transformer magiquement en équipements sociaux, de coûts équivalents : ainsi, une escadre se transforme, sous leurs yeux, en trois hôpitaux et une crèche !

Bande dessinée innocente donc, mais suffisante pour soulever les protestations d'une association d'anciens combattants : le prétexte est trouvé ! L'idée de cette commission chargée de faire le vide dans les manuels scolaires est lancée ; elle se matérialisera très vite !

Et cette décision est de poids quand on sait que le ministère de l'Education nationale est le principal acheteur de livres scolaires jusqu'à la classe de troisième et dispose donc ainsi du meilleur moyen de pression possible pour imposer ses vues.

Mais qu'entend-on par, je cite, « aspects notamment antimilitaristes » ? En effet, si la présence de propagande sexiste, nationaliste dans les bouquins scolaires n'est plus à prouver, les éditeurs n'ayant guère la réputation d'être révolutionnaires, l'affirmation contraire a de quoi surprendre. Un exemple : les fameux cours d'orthographe écrits par les non moins célèbres Odette et Edouard Bled — édités chez Hachette —, livre qui a enseigné l'orthographe à des générations entières, proposent ce genre d'exercices :

Remplacez les points par y ou par le son ill :

La patrie est en danger, tous les cito.ens doivent la défendre.

Complétez les mots inachevés :

Les soldats veillent à la sécurité du territ....

Costaud, non ? Mais de propos pacifistes, point ! Alors, à quoi va-t-on s'attaquer ? Boris Vian et Prévert seront sûrement visés ! De même des récits comme celui-ci, qui sont pourtant parfaitement authentiques et ont donc une réelle valeur historique. Lors de la Première Guerre mondiale, témoignage d'un matelot allemand :

« Le caporal m'a dit : Ah ! si j'avais pensé que c'était ça la guerre, si ça doit être tous les jours comme ça, j'aime mieux être tué tout de suite... Notre premier contact avec la guerre a été une surprise si rude. Dans leur riant insouciance, la plupart de mes camarades n'avaient jamais réfléchi aux horreurs de la guerre. » (texte tiré d'un livre d'histoire pour l'école primaire).

On le comprend donc, tout est en place pour gommer des pans entiers de notre histoire, censurer des auteurs ou les retirer des programmes.

Là est, je pense, le danger le plus immédiat que nous fait courir ce protocole, et ce danger est de taille !

Préparer nos enfants à être de la future chair à canons ou faire d'eux des hommes libres, capables d'imposer la paix ?

Puisse notre mobilisation être à la hauteur de l'enjeu...

Jean-Michel BAVARD  
(liaison FA de Noyon)



L'armée (de droite et de gauche) et l'école (laïque et confessionnelle)

## Les deux mâchoires d'un même piège à exploités et à opprimés

**J**ADIS, du temps où la droite, version gaulliste, avec ses obsessions nationalistes son culte de l'Etat et sa passion pour un pouvoir fort, ou version giscard-centriste, avec son néo-libéralisme à l'odeur forte d'embrouilles et de magouilles, était aux affaires, l'armée et l'école confessionnelle étaient choquées comme pas possible. Le bras armé de l'Etat bourgeois et les raticheux décevateurs croulaient sous les crédits d'Etat. Le marché de l'encadrement, de l'endocritinement et de la mise en condition de la jeunesse leur était grand ouvert... C'était dans l'ordre des choses. La droite, n'est-ce pas, ne pouvait être que militariste et antilaïque !

Jadis, donc, la droite militarisait et cléricalisait à tour de bras notre belle jeunesse... et la gauche ne ratait jamais une occasion de la dénoncer. Trop lourde, la part de l'armée dans le budget de l'Etat, nous disaient-elle d'un air entendu ! Et les droits de l'homme et du citoyen, il convient qu'ils soient respectés à l'armée ! Les soldats doivent pouvoir s'organiser ! Dans des « espèces » de comités ou de syndicats ! Leur soldo doit être augmentée ! Les conditions de logement, de nourriture... doivent être améliorées. La durée du service militaire doit être ramenée à six mois ! Et la justice militaire doit être démantelée ! Et le statut des objecteurs améliorés ! Et l'armée doit être chassée des écoles ! Faut pas confondre ! Et l'argent de l'Etat ne doit financer que l'école publique ! Une école publique laïque ! A bas la calotte ! A bas la droite et son armée de classe ! A bas la droite et son entreprise de démantèlement de l'école publique laïque ! Votez pour nous et vous verrez ! Ah mais !

Bref, jadis, la cause semblait entendue. Il y avait les méchants d'un côté et les bons de l'autre. Les affreux militaristes, curailleurs et compagnie, et les gentils défenseurs d'une armée à visage humain et d'une école non confessionnelle ! Suffisait que le pouvoir passe aux mains des gentils et on allait voir ce qu'on allait voir !

Et on a vu ! Depuis deux ans, l'armée continue d'être choyée comme auparavant. Mieux, la part de l'armée dans le budget de l'Etat ne cesse d'augmenter. Et mieux encore, tout est fait pour redorer le blason de l'armée, pour améliorer son image de marque et pour traquer et mettre au pas les hooligans qui font dans l'antimilitarisme à tout crin. Et c'est ainsi que Henu bichonne la hiérarchie militaire et se propose de traquer les « innombrables » propos antimilitaristes qui « pullulent » dans les manuels scolaires. Et c'est ainsi que le gouvernement maintient la durée du service militaire et parle même de la rallonger ! Et c'est ainsi qu'il refuse de faire entrer le syndicalisme à l'armée ! Et c'est ainsi qu'il continue à réprimer ceux qui s'insoumettent. Et c'est ainsi qu'Henu signe des accords avec Savary, le ministre de l'Édu-

cation nationale, pour que l'armée puisse pénétrer dans les écoles et pour que les écoliers se « familiarisent » avec la chose militaire. Et pour ce qui est de l'école justement, c'est du même tabac. L'école confessionnelle continue d'être financée par des fonds publics. Et mieux qu'avant ! Et on s'attaque au pouvoir d'achat, aux conditions de travail et aux acquis des travailleurs de l'éducation...

Bref, en un mot comme en cent, à l'heure du changement à la mode socialo-communiste, rien ne change, et mieux, tout va de mal en pis. L'armée et la militarisation de la société ne se sont jamais portées aussi bien, et quant à l'école publique, laïque et démocratique, elle n'a jamais été autant attaquée !

Dans ces conditions, la lutte contre l'armée et la militarisation de la société, de même que la lutte contre l'entrée de l'armée à l'école (accords Henu/Savary) et la lutte contre le cléricanisme et pour la défense des acquis menacés par la réforme Savary, sont à l'ordre du jour. Et nous nous y employons !

Mais qu'on ne s'y trompe pas ! Pour les anarchistes que nous sommes, ces luttes qui



sont avant tout défensives ne sont qu'un aspect de notre lutte d'ensemble contre l'armée, l'école, l'Etat et le capitalisme. Pas question, donc, pour nous de nous battre pour aménager le système existant. Pour « humaniser » l'institution militaire. Pour réduire sa part de budget de l'Etat. Pour améliorer l'ordinaire (gamelle, soldo...), pour diminuer la durée du service militaire, ou pour que des syndicats de soldats puissent cogérer l'embrigadement des bidasses. Nous l'avons toujours dit, nous ne croyons pas à une différence fondamentale entre une armée de gauche et une armée de droite. Sa fonction, qui est d'être le bras armé de l'Etat et de mettre la jeunesse en condition, demeure. Et c'est pourquoi nous sommes radicalement antimilitaristes et pour la suppression et la destruction de toutes les armées.

Et c'est kif kif pour ce qui concerne les accords Henu/Savary ou le bradage de l'école publique. Nous nous battons contre l'entrée de l'armée à l'école et contre le fait que les curés ou la bourgeoisie occupent le terrain de l'école, mais nous ne défendons nullement l'école de l'Etat ou l'école en tant qu'institution. Car là encore, entre une école de droite et une école de gauche (c'est-à-dire véritablement laïque...), il n'y a pas fondamentalement de différences. Toutes les deux sont des écoles de l'Etat et leur fonction reste identique. A savoir enregistrer des différences pour les reproduire sous forme d'inégalités. Figer le temps et l'espace. Imposer un savoir unique, un code culturel donné au nom de la soi-disant supériorité de ce savoir et de ce code culturel. Briser la liberté et l'autonomie de l'enfant. Couper l'école de la vie. Décerveler la jeunesse. La mutiler. La préparer et la roder à l'exploitation et à l'humiliation qui l'attendent à la sortie de l'école... Bref l'école publique, par essence, comme l'armée, sont à détruire. Ce sont des parties de l'édifice étatique. Elles y occupent une fonction bien précise. A savoir mettre la jeunesse en condition. Et donc, dès lors que l'on désire abattre le capitalisme (privé ou d'Etat), et supprimer l'exploitation et l'oppression de l'homme par l'homme, il convient de détruire ce qui permet à ce système de se maintenir en vie, c'est-à-dire l'Etat et les institutions qui le composent ou qui s'y rattachent. L'armée et l'école publique entre autres.

En clair, notre haine de l'armée et de la militarisation ne nous conduira jamais à nous battre pour une armée « démocratique populaire » ou autre. Et notre haine de l'Eglise et de la bourgeoisie ne nous conduira pas davantage à nous battre pour une école de l'Etat, laïque... Notre combat fondamental est autre. Il est pour la destruction de toutes les armées et pour une éducation libertaire permettant à l'enfant, à tous les enfants, d'épanouir leur potentialités et leurs spécificités au soleil de la liberté et de l'égalité.

Jean-Marc RAYNAUD

# SCIENCE ET ANARCHIE

**C**ETTE semaine, nous publions le deuxième article que nos compagnons anarchistes zurichois nous ont envoyés. Cette fois, leur réflexion aborde l'histoire et l'évolution de l'idée anarchiste.

« Nous admettons que les socialistes bourgeois ne demandent que de l'instruction pour le peuple, un peu plus qu'il en a maintenant, tandis que nous, les socialistes libertaires, exigeons son instruction complète, toute l'instruction aussi complète que la force scientifique du siècle le permet, à fin que dès maintenant aucune classe étant plus savante ne puisse se mettre à la tête des masses ouvrières et ne puisse les dominer et exploiter justement parce qu'elle a plus de savoir. »

(Michel Bakounine)

Lors de notre dernier article, nous avons décrit l'étroit rapport entre l'anarchisme et la science moderne. En tant qu'anarchistes, nous avons une conception matérialiste du monde. Cela signifie que nous explorons l'être humain et sa vie sociale de la même méthode que pour toute la nature ; par la méthode inductive-déductive nous examinons la fourmière et la vie sociale des abeilles tout aussi bien que les sociétés humaines. Par conséquent, nos théories restent des hypothèses tant qu'elles ne sont pas prouvées scientifiquement. Elles doivent être rejetées dès qu'elles ne résistent pas à un examen scientifique.

Pierre Kropotkine développe cette conception matérialiste et sa méthode très exactement dans son œuvre : *La Science moderne et l'anarchie*.

Avant de démontrer dans notre prochain article dans quelle mesure les projets anarchistes correspondent au savoir scientifique moderne, nous développons ici l'idée anarchiste, son histoire et son évolution.

Notre historien Max Nettlau écrit que Zénon le stoïcien était un des précurseurs de l'anarchisme, en 300 avant Jésus-Christ. Zénon s'engageait pour une collectivité libre et sans Etat. Il y avait d'ailleurs parmi les Grecs anciens plusieurs penseurs chez lesquels nous relevons de très belles pensées libertaires et les germes d'une conception matérialiste, scientifique.

Par l'apparition du christianisme, l'humanité, dans ses réflexions et ses capacités exploratrices fait un bond en arrière de quelques siècles. Nettlau l'exprime dans son livre : *Histoire de l'anarchie*. Ainsi : « il est extrêmement difficile de trouver dans l'histoire des hérétiques, des sectes et des révolutions de la fin de l'Antiquité et du Moyen Age des éléments réellement libertaires. » Quiconque osant s'écarter, même de peu, de l'opinion officielle de l'Eglise, en courait de graves risques, celui d'être brûlé vif par exemple.

Les utopistes sont les premiers chez qui des tendances anarchistes réapparaissent sous

forme de modèles sociaux futuristes.

Après l'obscurantisme du Moyen Age apparurent à l'horizon les lueurs de la raison. Les encyclopédistes eurent la témérité de quitter la foi, de poser des questions, de se servir de leur cervelle. Ils commencèrent à réfléchir. Leur conception matérialiste et son résultat, la philosophie naturelle, exercèrent une influence immense sur l'évolution des pensées libertaires.

Ce serait aller beaucoup trop loin que de vouloir décrire exactement la contribution de nos prédécesseurs à l'idée anarchiste. Nous nous limiterons à ne mentionner que quelques-uns des personnages anarchistes, qui vous sont certainement connus.

William Godwin — influencé par les encyclopédistes — a écrit en 1793, en Angleterre, la première œuvre fondamentale de l'anarchisme. C'est une étude scientifique de la justice politique (*Analyse sur la justice politique et son influence sur la vertu en général et le bonheur*) démontrant que la guerre est la quintessence de chaque carrière étatique et que la violence est à l'origine de chaque gouvernement. Selon lui, la source de tout mal est l'injustice économique rendue possible par la contrainte de l'Etat.

Après William Godwin, beaucoup encore formulaient l'exigence anarchiste de liberté absolue pour chaque individu avec toujours plus d'exactitude.

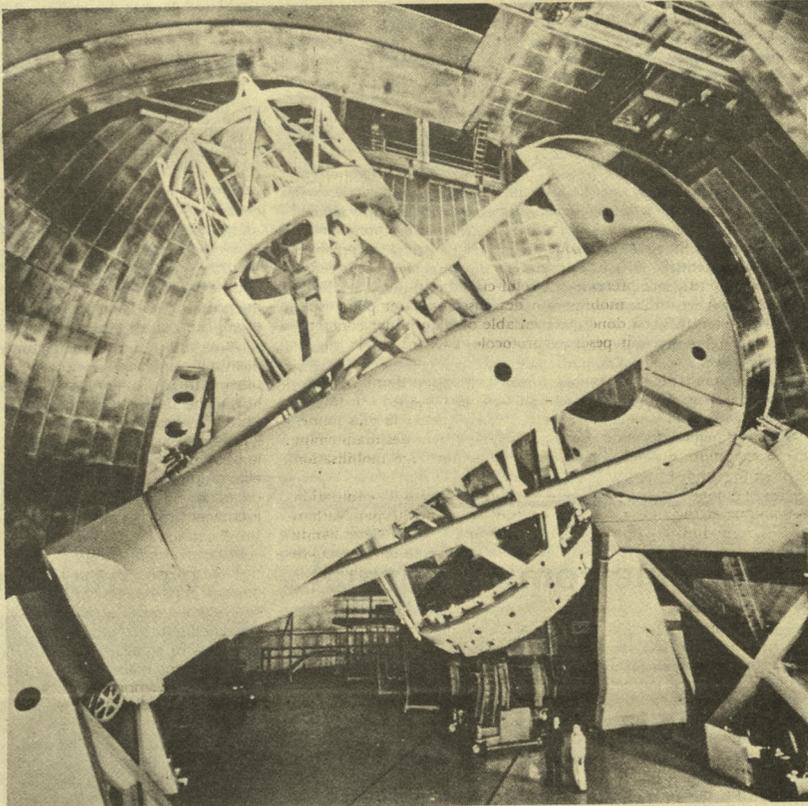
Proudhon réclamait la liberté politique et économique. Son matérialisme, son projet de fédéralisme politique ont influencé de nombreux penseurs contemporains dans le monde entier.

L'œuvre principale de Kropotkine, *L'entraide, un facteur d'évolution* est issue de l'étude approfondie des théories de Darwin et de l'observation exacte de la nature. Son activité d'explorateur scientifique et sa connaissance étendue de la philosophie lui permettaient d'écrire des œuvres grandioses qui sont toujours d'actualité.

L'engagement inépuisable de Michel Bakounine pour l'Internationale est un exemple pour chaque révolutionnaire. Ses études sur l'Etat et son origine dans le principe divin forment les bases de la théorie anarchiste.

L'importance de l'égoïsme social fut démontré d'une manière extraordinaire par Max Stirner dans *L'Unique et sa propriété*, œuvre malheureusement méconnue et incomprise. Peu reconnaissent la précision et l'acuité avec lesquelles il a analysé le principe religieux et a développé l'idée libertaire.

Notre historien Max Nettlau nous donne, par son *Histoire*



de l'anarchie et d'autres œuvres importantes une description de l'ensemble des tentatives entreprises pour libérer l'humanité de l'emprise de l'autorité.

Enfin, ce fut Rudolf Rocker qui décrit souverainement et en grande connaissance de cause dans : *Nationalisme et culture* l'histoire de la culture humaine à travers trois millénaires. Sa façon d'envisager les choses place la situation d'aujourd'hui dans le cadre de la lutte, qui date depuis plusieurs milliers d'années, entre le nationalisme et la culture.

Son activité dans le mouvement ouvrier, ses efforts pour instruire le peuple tiennent lieu d'exemples inoubliables.

Léon Tolstoï, les frères Reclus, James Guillaume, Emma Goldmann, Alexandre Berkman, Errico Malatesta, Erich Mühsam et beaucoup d'autres comptent parmi les précurseurs de la société libertaire.

Francisco Ferrer s'est occupé du problème de l'éducation. Son école moderne, sa tentative d'introduire l'enfant à la pensée rationnelle ont été en avance sur son temps.

En résumé, de tous ces efforts, de la multitude de ces connaissances et ces expériences résulte la plus belle conception du monde : le socialisme libertaire. Nous vous citons en bref ces idées de base : paix à l'échelle mondiale, prospérité pour tous, existence assurée et formation étendue ! Ces exigences de l'anarchie ne se réalisent qu'à la condition de sup-

pression totale du profit, sans aucune hiérarchie : ni Dieu, ni Etat, ni nations !

L'Etat et le nationalisme furent inventés dans le but d'exploiter l'homme et de le dresser pour la guerre.

L'homme est plastique, c'est-à-dire que sa personnalité et sa vie sont empreints de son entourage social. L'égalité et l'entraide uniquement lui permettent de vivre selon sa nature et de développer ses capacités intellectuelles et sociales.

La belle vision d'une société libertaire, l'anarchisme la considère comme réalisable. Le désir, vieux comme l'humanité, de paix et de liberté serait à sa portée. Car le libertaire part du principe que l'homme est social de par sa nature. Il sait que la vie en société posera toujours des problèmes. Mais l'homme libre est capable de les résoudre de manière paisible.

Au XX<sup>e</sup> siècle, la science nous a apporté des connaissances révolutionnaires sur l'être humain. Des connaissances qui confirment l'image de l'homme des penseurs libertaires. Et elles nous rendent capables de communiquer à davantage d'hommes — hommes de notre époque, déformés et corrompus, victimes du principe autoritaire — notre idée et de contribuer par cette voie à un changement fondamental de la société.

(à suivre)

C.B. — D.B.

## Nouvelles d'Espagne

Suite aux actions engagées contre le licenciement de trois militants de la CNT par la multinationale « Carrefour » (voir ML du 24 février 1983), des compagnons de la CNT devaient passer en jugement le 21 avril 1983. Les représentants de « Carrefour » n'ont pas jugé bon d'être présents lors de ce procès. La raison invoquée est qu'« ils craignaient pour leur intégrité physique ». La CNT, considérant à juste titre qu'il s'agit d'une injure envers ses militants, a porté plainte.

Affaire à suivre...

★

En Espagne, le 1<sup>er</sup> Mai a bien sûr été l'occasion pour la CNT de manifester et de mettre en avant ses revendications anarcho-syndicalistes. Aux dernières nouvelles, elle aurait rassemblé trois mille personnes à Barcelone et de deux à trois mille manifestants à Madrid. Nous ne connaissons pas encore les chiffres de participation aux défilés qui ont eu lieu dans les autres villes.

# Aux éducateurs du peuple

**A**UX éducateurs du peuple est un article paru dans *La Conquête du Pain* n° 23 en 1935 (journal anarchiste, quarante-cinq numéros seulement ont vu le jour entre 1934 et 1935). Cet article, datant de près de cinquante ans, a un son d'actualité assez troublant. Comme vous pourrez le lire, à cette époque il était déjà question de faire entrer l'armée à l'école. Mais ce n'était pas à l'initiative de représentant du socialisme tel M. Hernu ; à cette époque, c'était Pétain, maréchal de son état, qui en était le fer de lance.

Cette similitude de vue est bien inquiétante.

Secrétariat histoire

L'idée de Paix est actuellement en régression. On ne peut le nier, les forces bellicistes reprennent l'offensive, et tous les moyens sont utilisés pour réveiller, dans les esprits, la vieille mystique de guerre. La presse, avec ses mensonges si habile qu'on ne les soupçonne pas, insinue lentement dans les cerveaux la pensée que la guerre menace toujours, qu'elle est possible, qu'elle est probable. L'affiche, le cinéma, la TSF, le livre populaire, progressent également dans le même sens.

Enfin, l'école est maintenant visée par ces mêmes forces néfastes. En un discours fameux, le maréchal Pétain a osé dire que l'école devait être la prépara-

tion à la caserne. Dans notre pays où l'on a voulu que l'école soit laïque, c'est-à-dire qu'elle ne soit soumise à aucune doctrine culturelle, on oserait soumettre cette école à la doctrine la plus inhumaine et la plus barbare : le militarisme. On oserait faire de nos enfants des enfants-soldats à l'instar des jeunes « Balillas » créés par Mussolini : on oserait nous ramener aux méthodes de Sparte.

Il n'est pas possible que des éducateurs acceptent cela.

Alors que nous savons à quelles catastrophes conduisent sûrement de pareilles méthodes, nous ne pouvons pas admettre qu'on impose aux éducateurs du peuple une tâche aussi criminelle.

C'est en cultivant la mystique de guerre qu'on rend la guerre possible, c'est parce qu'on prépare les cerveaux, lentement et longtemps, à l'idée de la légitimité et de la nécessité de la guerre, qu'on obtient le consentement tacite des hommes à cette survivance des temps barbares : le massacre des hommes par les hommes.

Cette préparation des cerveaux commence dès l'enfance, et l'école y joue un grand rôle par la manière dont elle enseigne la littérature, la morale et l'histoire, par les livres de lecture courante, par les interprétations données aux textes. L'enfant du peuple, surtout, qui quitte l'école à treize ou quatorze ans, garde de

ses années d'écolier une empreinte profonde ; toute sa vie, il en conservera le souvenir.

C'est pourquoi il doit emporter de cette école une morale hautement humaine, le respect de la vie et de la liberté des hommes, les principes d'universalité, de coopération et d'entraide. Si son jeune esprit est éveillé dans ce sens, il ne lui sera plus possible, devenu homme, d'admettre la barbarie de la guerre.

C'est aussi pourquoi nous osons dire que les éducateurs du peuple sont placés aujourd'hui devant le plus grand des problèmes et qu'il leur appartient de le résoudre dans le sens de l'harmonie du monde. Nous en appelons à leurs consciences, nous leur demandons d'être des éducateurs de paix.

Songer qu'il suffirait de quelques générations d'enfants, formés par cette morale humaine et universelle, pour que les vieilles méthodes de violence disparaissent des sociétés ; songer à cela, c'est donner à l'éducateur la plus haute des responsabilités devant l'avenir.

Que cette pensée guide les éducateurs, qu'elle soit leur force dans la lutte qu'ils ont à soutenir, aujourd'hui, contre les ennemis de l'humanité.

Et qu'ils soient remerciés pour la fermeté et le courage qu'ils apporteront dans l'accomplissement de cette tâche vraiment civilisatrice.

La Mère éducatrice

## expressions

### « Haine comme normal »

de Alain Dubrieu

**L'**HISTOIRE de Camisole est celle d'un homme, apparemment sans foi ni loi, dénué de tout sens moral et humain, une sorte de mélange de Ravachol, Bonnot, Mesrine et de... folie.

Pourtant, tout commence « banalement ». A la suite d'un hold-up qui a mal tourné, il se trouve condamné à perpétuité. Il se dira même « devenu tueur sans le faire exprès », lui qui aurait aimé être poète.

Dès lors, la machine qui fabrique des fauves (la prison), ajoutée à sa « folie » et sa haine de la société, ne fait qu'accroître son désir de vengeance et le besoin d'assouvir ses passions criminelles. Il s'évade et sème partout où il passe la mort, dans une cascade de meurtres, hold-up et hauts faits dont la presse à sensations s'abreuve. Tout au long du récit, c'est surtout le caractère de Camisole qui frappe le lecteur.

« Il vivait dans une sphère étrange, une bulle de cire dans un vide ineffable qui le retenait captif plus sûrement que les barreaux d'une cellule. Depuis, il traversait la vie en brandissant son âme comme une arme, et derrière ses pas, le sang laissait sur l'asphalte des fleuves en crue. Qu'on l'eût baptisé Camisole, c'était une de ces choses qu'il ne parviendrait jamais à comprendre. Il se sentait poète, et méprisait les égoïstes : il partageait la mort avec qui en voulait. Qui a vécu de la violence ne périra pas sans plaisir... »

Traqué comme une bête, blessé, il se réfugiera dans une grange abandonnée où il sera soigné par une adolescente dont il tombe amoureux. Elle lui présentera ses copains qui se disent anarchistes, mais qui sont surtout paumés et révoltés contre la société. Tenant un discours où se mêlent les Palestiniens, Che Guevara et la bande à Bonnot, il se sent revivre. Ils décident de former une bande qui frapperait sans pitié l'Autorité. « Je revendique l'inhumanité où l'on nous a réduits ! » De « criminel de droit commun », Camisole devient « politique » et, lui et ses complices se voient en « soldats de la révolution prolétarienne ».

Leur premier attentat est contre un congrès de journalistes politiques et le passage vaut la peine d'être résumé : « Entre les fauteuils éclatés, la moquette fourmillait d'ossements et de chair. Les survivants s'ébrouaient, humaient en gémissant le vent du carnage. L'un des piliers du *Figaro* dénonçait en hurlant un attentat palestinien. Névrose obsessionnelle. Un vieux chenapan de *Minute* brûlait vif. Ça sentait la misère moisie. L'un des baveurs du *Parisien* avait souillé son linge. Il suppliait les agresseurs invisibles qu'on l'épargnât, avec la même ferveur qu'il déployait à les salir dans la sécurité de son bureau... Le monde était purifié de quelques chancres. La révolution sans visage naissait dans les décombes... »

La deuxième partie du livre, bien que n'étant que le prolongement de la première, est sûrement la plus intéressante. On voit se transformer l'homme en un réfractaire, en un rebelle et sa violence n'a d'égal que ce désir d'amour qui l'obsède. Quant à la fin tragique et inattendue... à vous de la découvrir.

*Haine comme normal* (1), un roman-document terrible, porté par la flamme de la révolte et le miracle de l'écriture,

Régis (liaison du Lot)

(1) Aux éditions Fayard/Noir.

### Les travaux du photographe Dlubak

**L**ES rapports entre le pouvoir et le photographe sont à l'image des rapports entre artistes et institutions, mais en ce qui me concerne, je les traiterai sous l'angle de la photographie à l'aide des travaux de Dlubak, sans pour autant faire de la photo un art majeur et sans avoir la prétention en quelques lignes d'établir une réelle réflexion sur le thème. Il me paraît important de parler dans les colonnes du *Monde libertaire* d'une photographie qui bouscule les idées reçues et dont les bases peuvent se résumer en trois termes, à savoir : « démythologie », « destruction », « désymbolisation » (1), ceci pour définir une conception de l'image qui entraînera forcément une vision différente s'attachant dans le temps à faire disparaître bon nombre de stéréotypes.

Sbigniew Dlubak s'est trouvé confronté de par ses origines aux travaux issus du réalisme socialiste. En effet, Dlubak n'est parti de Pologne que très récemment, courant 1982 ; aussi sa démarche artistique est-elle imprégnée du désir d'annihilation du message politique des œuvres graphiques, par opposition à un art qui ne serait que le véhicule de doctrines, en isolant le sujet photographié de son contexte (jambes, visage, mains, etc.) pour ne laisser que ce sujet libre de tout symbolisme, donc de toute interprétation orientée par un préjugé issu lui-même de théoriciens d'un art dogmatique, voire de théoriciens politiques dont le seul souci est de se servir des artistes comme caution à leurs magouilles (il est intéressant à ce propos de se rappeler la collaboration temporaire entre les surréalistes et le Parti communiste).

L'artiste ne doit pas être pour les politicards ce qu'Aragon



Fragment d'un triptyque du cycle « Acte-geste » - 1980

est encore (même mort) pour le Parti communiste, un chien de garde dont l'auréole culturelle confère une position de crédibilité sur un grand nombre de personnes impressionnées par son étiquette de penseur. C'est pour éviter ces situations qui se répètent sans cesse que la présence d'un art libre s'impose, un réel art populaire, sans chapelles ni dogmes, donc sans limites à l'imagination. C'est, je pense, ce à quoi travaille Dlubak en s'attachant à détruire tout symbolisme, ne laissant aux critiques d'art quasiment aucune matière à leurs habituelles et ronronnantes élucubrations sur l'esthétisme.

Le fait de refuser tout contenu politique dans une œuvre, de refuser de mettre l'art au service de la politique ou de la religion ne veut pas dire que l'artiste se situe hors de la vie en société ou qu'il soit indifférent aux conflits sociaux, le mythe de l'artiste solitaire, fou, et génial est un phantasme tout juste bon à exciter le bourgeois confortablement installé dans son fauteuil à lire Rimbaud. L'artiste peut et doit comme chacun d'entre nous s'investir pour le

changement d'une société figée dans ses comportements en une société libre, qui sans cesse se renouvellera, à l'image de ses œuvres souvent elles aussi figées qu'il lui faudra remettre en cause.

Est-ce que le photographe qui effectue le portrait de Mitterrand pour orner les murs des mairies fait là une œuvre d'art ? Est-ce que le sculpteur qui fait le buste de Marx pour le métro de Moscou fait là une œuvre d'art ? Evidemment non ! Ils mettent leurs techniques et leur savoir au service d'un intérêt ou du pouvoir. Libre à eux de le faire, mais ce n'est en aucun cas une démarche artistique, et libre à moi de les critiquer parce que je ne partage pas leurs convictions.

Gardons-nous de mélanger art et politique, mélange duquel jamais ne sortira un art libre, un art anarchiste, c'est-à-dire libre de toute contrainte et sans cesse renouvelé.

Jean-Luc  
(groupe de Versailles)

(1) Ces mots sont employés par Jerzy Olek dans une étude très brève sur Dlubak datée de 1981.

«  
ration  
L'ave  
poème  
même  
de la p  
Higi  
c'est le  
vente  
ventre  
Higi  
mateu  
le bou  
de pré  
poème  
lent, c  
Dès  
comb  
kaki  
sa lim  
On  
d'Higi  
plus n  
ses ch  
sans c  
Ce l  
Il faut

Ce c  
mattan  
aussi u  
somme  
donc sa

P  
M  
I

S  
• Ja  
à Sarce  
Loui  
à Bour  
• Le  
14 ma  
Secin.  
• Y  
à Gonf  
• Ni  
à Vesco  
• Hu  
16 ma  
Renne  
20 à T  
• A  
mai à  
• Cr  
au St  
• M  
au Bla  
• H  
à Sect  
le 17  
le 19 à

NOTES DE LECTURE

## « CE QU'ON A VOLÉ À ROSA »

de Higinio Mena

« **C** E recueil est un hommage à mes anciens compagnons de combat, à mes compagnons d'exil ; il est un chant d'amour et d'espoir en la libération du peuple argentin. »

L'avertissement est clair. D'ailleurs, cette publication de poèmes — quelle merveilleuse idée celle de l'édition bilingue, même si on ne parle pas l'espagnol... — est dédiée aux mères de la place de Mai.

Higinio Mena le dit aussi tout net, ce qu'on a volé à Rosa, c'est le printemps, en l'enfermant. En vain, du reste, car « le vente arrondi (...) elles l'emportaient neuf... tendre... dans son ventre » (poème dédié à Paco Ibañez).

Higinio Mena nous est connu, en région parisienne, animateur de galas, invités de Radio-Libertaire. Car il chante, le bougre — et comme ! Cette chaleur de textes, de voix, de présence nous avait déjà séduits, et voici ce recueil de poèmes qui nous restitue par la magie de l'écriture, du talent, cette chaleur émotionnelle, cette énergie tendresse...

Dès lors, comment ne pas aimer la terre argentine, ses combats contre la misère et sa dignité face à la vermine kakie ? Vraiment une telle plume, et son tact, sa sensibilité, sa limpidité, font mouche à chaque signe.

On ne peut pas dire « mine de rien » lorsqu'on parle d'Higinio Mena et de sa tranquille superbe, mais par la plus nonchalante des efficacités — la simplicité —, à travers ses chants et la mélodie de ses mots, il vous conquiert... et sans contrainte.

Ce livre est beau, lucide, chaud et entier, il est dangereux. Il faut le goûter et le faire partager.

Gérard

Ce qu'on a volé à Rosa, de Higinio Mena, aux éditions L'Harmattan. En Vente à la librairie du Monde libertaire : 68 F. On y trouve aussi une cassette de Higinio Mena : Para esto hemos nacido (Nous sommes nés pour cela), chantant les poètes latino-américains. Ecoutez donc sa Camisa de dril (La Chemise en couteil) ! (40 F).

CINÉMA

## « Le Dernier Combat »

réalisé par Luc Besson

**D**ANS le décor futuriste de cette station de sport d'hiver d'Avoriaz, un événement est venu secouer la morosité du festival fantastique. Le jury, présidé par le talentueux Georges Miller (*Mad Max...*) a récompensé le premier long métrage coproduit par deux copains de vingt-cinq ans à peine : *Le Dernier Combat*. Certes, les cacahuètes distribuées durant ces mondanités nous importent peu, mais il était significatif de souligner le grand intérêt des « chevrons du frisson » face à ce film qui peut bouleverser énormément.

Bien sûr, Luc Besson n'est pas un amateur, il travaille sur le plateau de *Moonraker* et entoure avec classe Maurice Pralat et Claude Faraldo, deux réalisateurs enfin reconnus.

Mais ce grand garçon rêve de tourner la manivelle de l'œil magique, il veut réaliser un long métrage et vite !

Luc Besson va donc s'entourer le plus vite possible d'une sacrée équipe : tout d'abord Jean Bouise

(*Le Vieux Fusil*), acceptant sans crainte ce projet dément et interprétant de façon extraordinaire un de ces rescapés du cataclysme atomique. Le jeune réalisateur aux épaules solides va continuer sa prospection pour *Le Dernier Combat* : Fritz Wepper, étoile germanique, Carlo Varini, chef-opérateur, qui a collaboré avec Fassbinder et André Naudin pour le son qui vous étonnera également dans *La Lune dans le caniveau*.

Cette fine équipe va donc s'embarquer dans la réalisation de ce long métrage et décide de jouer la carte de la qualité : tout d'abord le cinémascope, procédé technique qui infléchit les perspectives. Noir et blanc, je ne vous expliquerai pas pourquoi, il suffit d'admirer. Et enfin, une absence totale de dialogue : après la catastrophe nucléaire, les survivants n'ont plus de cordes vocales ! Il fallait oser... mais le son est présent, et comment ! par l'intermédiaire d'une bande son d'enfer qu'il faut apprécier dans une salle adéquate.

Et les sous alors ? Un film aussi fantastique avec une distribution pareille ça doit coûter la peau des fesses à ce jeune-là ? Eh bien, Luc Besson et Pierre Jolivet ont tourné tout de suite, sans attendre d'avances sur recettes ou d'autorisation de sites ; d'ailleurs, le film est tourné dans un Paris-chantier ; le monde sous les décombres est fort bien photographié.

Ce film que l'on présente comme un événement, que l'on compare à *Diva* de Beineix dans la folie positive, est un long métrage qui vous tient en haleine du début à la fin. Ces rescapés se pourchassant, s'espionnant. Ces nouveaux hommes, meurtris, sans mémoire, qui errent dans l'apocalypse et recherchent la mort.

*Le Dernier Combat* est un film fou furieux, d'une imagination loufoque, d'une rigueur étonnante. Il fallait oser.

Max (FA Nice)



### Spectacles

- Jacques Bertin : le 17 mai à Sarcelles, le 28 à Vitry.
- Louis Capart : le 22 mai à Bourg-Blanc (29).
- Le Cuarteto Cedron : le 14 mai à Beaune, le 20 à Seclin.
- Yvan Dautin : le 15 mai à Gonfreville l'Orcher.
- Nino Ferrer : le 17 mai à Vesoul.
- Hubert-Félix Thiéfaine : le 16 mai à Nantes, le 17 à Rennes, le 18 à Bordeaux, le 20 à Toulouse.
- Anne Vanderlove : le 18 mai à Clermont-Ferrand.
- Steve Waring : le 18 mai à Creusot.
- Marc Ogeret : le 16 mai à Blanc-Mesnil, le 22 à Brest.
- Henri Tachan : le 13 mai à Seclin, le 14 à Pré-en-Pail, le 17 à Gisors, le 18 à Laval, le 19 à Nantes, le 20 à Redon.

### Prochains invités de Radio-Libertaire

- Mercredi 11 mai : « Cérémonie 1984 » (22-24 h) : *The Furious Circle (Le Cercle infernal)*, 54' film inédit de Hitchcock, version française, 1 h 30, 1954.
- Jeudi 12 mai : « Si vis pacem » (18 h 30-19 h) : animé par l'Union pacifiste de France. Les ventes d'armes.
- Vendredi 13 mai : « La bourse et la vie » (10-12 h) : l'UFC/Que choisir ? parle de la surface corrigée pour les loyers soumis à la loi 1948.
- Le fou parle » (12-14 h) : invite Denis Poupeville (dessinateur) et Gilbert Cascault (écrivain et critique d'art).
- Je veux aller sur la rive d'en face » (22-24 h) : avec Claude Maillard pour son livre *La Contadora*.
- Samedi 14 mai : « Prisons » (19-21 h) : Jean Lapeyrie, à propos de la défense libre.
- « Ut quant laxis » (21-22 h) : l'ensemble Deya Marshall, avec Deya Marshall.
- Dimanche 15 mai : « Trisomie 21 » : interview de Sex gang children + bande concert. Une interview de Les Matres.
- Mardi 17 mai : « Allo maman bobo » (19-20 h) : *L'Impatient* parle du mal au dos.
- Mercredi 18 mai : « Cérémonie 1984 » (22-24 h) : le CAIRN (coopérative d'artistes). La vidéo artistique dans le nouveau circuit de distribution.



### « Bisous Bisous »

le jeudi de 14 h à 16 h

sur Radio-Libertaire

(émettant sur Paris et proche région sur 89,5 MHz)

**U**NE émission politique et tendre de la Révérente-Mère Gudule (scopastique patentée) et du Professeur Frémion (Docteur Honoris Causa mon cul ma tête est malade).

C'est l'émission sur la vie quotidienne de Radio-Libertaire.

Les auditeurs font l'émission par leur courrier et surtout leurs appels qui sont passés en direct pendant l'émission. Chaque semaine, un(e) invité(e) est présent ou au téléphone et donne son point de vue sur le sujet choisi. Parfois, on se répond, on résout même des problèmes, on sait être grave et rire dans la même minute, parce qu'il n'y a pas de raison de prendre au tragique les tragédies ni de ne pas prendre au sérieux ceux qui ne se prennent pas au sérieux. Bon, relisez, je sens que vous n'avez pas compris.

Thèmes déjà passés : Peut-on faire l'amour avec un ennemi politique ? Peut-on être pédophile sans paternalisme ? La jalousie est-elle vraiment un sale réflexe de propriétaire ? peut-on entreprendre quelque chose avec celui dont on n'aime pas l'odeur ? La laideur est-elle un stimulant social ? Jusqu'où peut-on tolérer les poils ? Faut-il déculotter tous les gynécos ? A quoi vous défoncez-vous (en-dehors de la dope) ? Où êtes-

vous coincés quelque part ? La solitude n'existe pas ! ? Peut-on être exhibitionniste quand on n'aime pas les voyeurs ?

Les prochains sujets : Etes-vous plus malheureux si votre compagne (gnon) s'envoie en l'air avec vos amis, ou avec ceux que vous ne pouvez pas saquer ? La paillardise, stade suprême de la libération ? La honte et les tabous : pour quoi faire ? Aimerez-vous être d'un autre sexe ? Peut-on être fétichiste et femme (sur ce sujet, nous cherchons une fille acceptant de témoigner : nous écrire !). En quoi vous prostituez-vous ? Etc. Les sujets ne sont pas dans l'ordre, mais ce n'est pas dans ce journal qu'on va nous reprocher ça !

On y entend aussi de la bonne musique, parfois en direct.

*Bisous Bisous* offre un panorama de la France profonde. *Bisous Bisous* vous dit tout. Des *Bisous* tout partout.

*Bisous Bisous* : c'est le mot de passe de tous les auditeurs, tous les jeudis de 14 h à 16 h. L'écouter une fois, c'est l'écouter toujours.

Alors, tous les jeudis, pendant deux heures, arrêtez de travailler pour écouter *Bisous Bisous*. Même si l'émission ne vous plaît pas, c'est toujours deux heures de moins données à un patron.

Yves Frémion

# UN CHEVAL, UNE ALOUETTE...

**T**OUJOURS plus, comme dirait l'autre... Nos patrons, gros ou petits, privés ou d'Etat, ont besoin de toujours plus d'aides, de secours, de subventions, de prêts, d'avances, de remises. De fric, quoi ! Et pourtant ils ont été déjà bien chouchoutés par tous les gouvernements de la quatrième et de la cinquième. Pas les patrons, les entreprises, précisent les pouvoirs publics. Nuance...

Résultat : il existe aujourd'hui cent cinquante types d'aides et 1200 organismes chargés de distribuer la manne. Sans parler des collectivités locales qui aménagent des zones industrielles, financent les infrastructures aux frais, bien entendu, des contribuables. Le cas le plus connu est celui de la sidérurgie, privée puis nationalisée, qui en près de quarante ans a englouti des milliers de milliards de centimes dans un creuset sans fond. Mais, d'une façon plus générale, pour ce qui est des « aides à l'industrie, de leur ventilation détaillée par type d'action, de leurs principaux bénéficiaires », M. Quatrepoint nous apprend, dans *Le Monde*, qu'il s'agit d'un « secret sur lequel une poignée de hauts fonctionnaires veillent jalousement » et que « même des ministres « techniciens », sous l'ancien comme sous le nouveau septennat, se sont heurtés à un mur du silence ». Ce qui tendrait à prouver que les gens qui gouvernent ne sont pas toujours ceux qu'on croit. Mais nous le savions déjà...

## Un trou noir ?

Nous ne saurons donc jamais ce qu'il est advenu de ce bel et bon argent, de tout cet or en barre. Peut-être a-t-il été aspiré par quelque infernal trou noir ? Toujours est-il que M. Quatrepoint évoque timidement « la faible efficacité économique de ce soutien public ». C'est bien le moins qu'on puisse dire puisqu'aujourd'hui « nos » entreprises seraient sur le bord du gouffre, avec des trésoreries exsangues, des investissements qui tendent vers zéro. Les plus prestigieuses comme Peugeot, Michelin, Renault, Creusot-Loire, PUK, Rhône-Poulenc annoncent des déficits vertigineux.

Toujours selon l'honorable M. Quatrepoint, il n'y a « pas d'économie prospère sans une industrie forte, moderne et compétitive ». En vertu de quoi il faut non seulement poursuivre les aides à fonds perdus, mais il est nécessaire d'opérer des « transferts ». Une élégante façon de dire qu'il faut prendre l'argent dans nos poches pour le verser dans les coffres des patrons, pardon, des entreprises. Mauroy avait clairement annoncé la couleur lors du débat sur les ordonnances.

La ponction de 1%, effectuée officiellement pour « participer au financement de la Sécurité

sociale » et qui va toucher quatorze millions de contribuables, dont beaucoup de ménages d'ouvriers et d'employés, beaucoup de travailleurs célibataires, n'est en réalité qu'une phase de ces « transferts » puisqu'elle amorce la fiscalisation des cotisations sociales.

## La pompe à fric

L'emprunt obligatoire de 10% qui va être souscrit avant le 22 juin doit contribuer « au développement industriel et au soutien de l'emploi ». Mais ce n'est sans doute pas suffisant puisque Fabius vient d'annoncer la création d'un livret d'épargne spécialement conçu pour canaliser les économies des Français vers l'industrie. Les fonds collectés seront gérés sous la responsabilité du ministère de l'Industrie ou de la Recherche. On nous dit que dans un premier temps la pompe serait « amorcée » par la Caisse des dépôts et des consignations, institution qui, rappelons-le, engrange l'épargne ordinaire. Cette opération permettra de multiplier les prêts « participatifs », c'est-à-dire à très bas taux d'intérêts et des montages des « crédits-bail » permettant de financer la modernisation des équipements.

La méthode qui consiste à raffer les économies des « petites gens » est aussi vieille que le capitalisme. « Les affaires c'est l'argent des autres » disent les banquiers. Cette belle maxime est le principe de base des sociétés anonymes qui plument les petits actionnaires. C'est la menue monnaie qui fait les grands capitaux. Le pouvoir socialiste n'a donc rien inventé, il tente tout simplement d'élargir le champ de prospection...

L'autre façon d'opérer des transferts, nous l'avons déjà démontré, c'est de diminuer la

consommation des ménages comme disent les économistes distingués. Et donc d'amputer le pouvoir d'achat. Cet intéressant résultat sera doublement atteint cette année puisqu'aux effets des mesures de « rigueur » s'ajouteront très certainement ceux de la hausse des prix qui, selon l'INSEE, atteindra 5% sur le premier semestre et dépassera les fameux 8% en fin d'année tandis que les clauses d'indexation des salaires ont été frappées de nullité pour cause « d'illegalité ».

Alors, comme a dit Mauroy, il faut une compensation aux travailleurs. Ce sont les « droits nouveaux » chers à M. Auroux. Et voici maintenant les lois sur la démocratisation du secteur public.

## De l'auto-gestion à la co-gestion...

Les travailleurs de ces entreprises pourront élire leurs représentants aux conseils d'administration ou de surveillance. Voilà qui permettra à Krasucki de dresser un bilan globalement positif : « Vous voyez, ça va dans le bon sens, c'est pourquoi il ne faut pas casser la baraque... » Et toutes les confédérations se réjouiront d'avoir des militants qui posent leurs fesses sur les fauteuils directoriaux.

Pour Bérégovoy « le renforcement du dialogue social dans l'entreprise est le gage d'une plus grande efficacité économique » et il s'agit « d'associer les travailleurs à l'organisation du travail ». *Le Monde* souligne que « c'est la mutation du rôle syndical qui doit s'accomplir. A la fonction revendicatrice du syndicat devra être associée, peut-être plus que par le passé, un souci de gestion ».

Le socialisme aux couleurs de la France avait conquis le pouvoir en déployant l'étendard de l'autogestion. Et voici qu'il offre aux salariés une très classique « co-gestion » à l'allemande.

En écartant les permanents syndicaux des postes d'administrateurs, le pouvoir, et tous ses complices réformistes, veut faire croire aux travailleurs que c'est la « démocratie directe » qui est ainsi installée dans le secteur public (en attendant peut-être l'extension au privé...). Ceux-ci ne tarderont pas à s'apercevoir que les décisions se prennent toujours, en réalité, dans les cercles restreints de la haute technocratie du capitalisme d'Etat. Les syndicats, les militants auront été encore un peu plus ligotés au système, enflés davantage dans la collaboration, endormis par les honneurs et les belles paroles. La « compensation » de Mauroy c'est toujours l'histoire du cheval et de l'alouette. L'éternelle duperie du réformisme.



S. BASSON

# D'UN 1<sup>er</sup> MAI À L'AUTRE

**L**ES travailleurs sont intervenus pour riposter à la droite et faire avancer le changement au quotidien », titrait *L'Humanité* du lundi 2 mai, avec une photo de la manifestation parisienne qui montrait le boulevard Magenta noir de monde et hérissé de banderoles syndicales. « Imposant », « plus important que d'habitude » semblent être des qualificatifs qui, pour les lecteurs de province, ne traduiront pas la morosité de l'ambiance de ce 1<sup>er</sup> Mai parisien. Peut-être peut-on résumer l'affaire à ceci : l'unité des bureaucraties syndicales, pour défendre le gouvernement et l'austérité, s'oppose à l'unité des travailleurs pour défendre leurs intérêts de classe. Les mines tristes des confédérations unitaires en disaient long sur leur enthousiasme syndicaliste. Car en fait cette unité d'un dimanche pluvieux ressort du mécanisme d'un rouage gouvernemental et non d'un réflexe propre à une structure de la classe ouvrière. A part quelques syndicats CFDT (six syndicats de la Fédération Services-Livre et de la Santé), qui sauvèrent l'honneur en scandant des slogans anti-rigueur gouvernementale, l'ensemble était bien réglé pour prendre sa place sur l'échiquier politico-gouvernemental.

En Pologne, il n'y a pas eu que les manifestations organisées par « le Parti ouvrier unifié et les forces qui le soutiennent » (cf. *L'Huma*). Solidarność a gagné son pari. Malgré les menaces de Jaruzelski and Co, les appels de la TKK (Direction clandestine de Solidarność) aux structures régionales et d'entreprises pour préparer le 1<sup>er</sup> Mai ont été entendus. A Szczecin, Varsovie, Cracovie ou Wrocław, des milliers de manifestants sont descendus dans la rue, témoignant de l'incroyable vitalité d'un mouvement syndical que d'aucuns voulaient nous faire croire divisé et moribond. Devant l'ampleur des manifestations (40 000 manifestants à Gdansk), le pouvoir polonais n'a pu que s'incliner et laisser faire. La classe ouvrière polonaise a démontré la vigueur d'un 1<sup>er</sup> Mai où, comme au début du siècle, les travailleurs manifestaient dans l'illégalité. Comme le disait à Varsovie un haut-parleur gouvernemental : « Nous rappelons que les mesures de l'état de guerre sont toujours en vigueur. Citoyen, reste calme, pense à ta sécurité. » N'empêche que pour disperser les manifestants, la police a utilisé des canons à eau (celle-ci colorée en vert pour « retrouver » les personnes...).

Le 1<sup>er</sup> Mai 83 en Pologne aura donc été pour le moins un pied de nez à la dictature militaire. Il n'est plus le temps où Staline et les siens pouvaient en toute impunité exterminer des populations entières. Le syndicat Solidarność semble s'être renforcé dans la clandestinité et avoir échappé aux diverses tentatives de récupération. Il existe dans les esprits, et aussi dans les entreprises, forçant Jaruzelski and Co à l'expectative.

« Le jour du 1<sup>er</sup> Mai, manifestez votre solidarité avec la lutte des travailleurs polonais », nous demandaient les camarades de la direction clandestine de Solidarność. Qu'en a-t-il été dans les défilés syndicaux français ?

Il a été dit que le monopole du soutien aux travailleurs polonais avait été laissé à la FEN et à la CFDT. Voire ! Ils étaient un certain nombre ceux qui, dans les cortèges CGT, avaient un badge « CGT avec Solidarność » ou l'insigne du syndicat polonais... FO non plus n'a pas été de reste. Après la prestation en solo de sa confédération, André Bergeron a réitéré son appel au gouvernement pour le soutien à la Pologne et la dénonciation des procès politiques. Il envisagerait même de saisir sur ce sujet le Bureau international du travail (BIT). Soit...

La CGT et Force ouvrière affirment être les seules organisations syndicales à défendre les intérêts des travailleurs et à s'opposer à l'austérité. Cela pourrait être bien si FO, sur le terrain, avait eu une autre attitude et si Bergeron évitait de se faire trop photographier avec des gens comme Pons du RPR.

FO se dit indépendante des partis et du gouvernement. Pourquoi alors cette mansuétude envers les chantages de l'ancienne majorité parlementaire ? Bergeron ferait bien de réviser ses conceptions d'éthique syndicale...

En fait, ce 1<sup>er</sup> Mai 83, teinté d'unitarisme, aura été bien tristounet. Il aura, comme à Paris, rassemblé du monde, mais les divergences demeurent à la fois dans l'attitude face au gouvernement et dans l'action quotidienne dans les lieux de travail.

Il faudrait prendre à la lettre les recommandations de Henri Krasucki : « Que les travailleurs interviennent ! » Mais sans esprit de boutique, en réalisant quand c'est possible l'unité syndicale dans les entreprises... Comme à Angers, où les ardoisiers CFDT/CGT/FO ont manifesté unitairement ce 1<sup>er</sup> Mai face aux menaces de licenciement. Des syndicats à la CGT (Métaux Cherbourg) et à la CFDT ne se reconnaissent plus dans l'image que donnent d'elles-mêmes les confédérations actuelles. Quelle que soit la boutique syndicale, nous avons tous les mêmes intérêts à défendre : pouvoir d'achat, emploi, classification, etc. Des axes revendicatifs mobilisateurs sont à trouver avec pour base le lieu de travail et non plus les bureaux des permanents syndicaux ! A nous de prendre place dans ce débat intersyndical, tout en prenant bien garde de ne pas rouler pour de nouveaux « dirigeants éclairés ».

Jean-Pierre GERMAIN